

Reflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 15 Mars 2026 N° 5334 17^{ème} année Prix 20 DA www.reflexion.dz

MOSTAGANEM

Un enfant de 6 ans meurt noyé à Sayada P.6

EDITO

Téhéran menace d'envahir les Émirats P.3



RETRAITES :

DE NOUVELLES AUGMENTATIONS À PARTIR DU 1^{ER} MAI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a annoncé que les nouvelles augmentations des pensions de retraite, approuvées par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, entreront en vigueur à partir du 1er mai prochain. Lire page 3



TEBESSA

L'ANP NEUTRALISE SEPT TERRORISTES

Lire page 3

Actes antimusulmans : le recteur de la Grande mosquée de Paris tire la sonnette d'alarme



Le recteur de la grande mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz, a encore tiré la sonnette d'alarme contre les actes antimusulmans qui enregistrent des hausses inquiétantes en France. Dans un discours prononcé à l'occasion de l'Iftar des ambassadeurs, tenu dans la soirée de jeudi, le recteur exprimé en effet « l'inquiétude profonde » qui traverse les musulmans de France face à cette situation la multiplication des actes antimusulmans en France. « Nous assistons malheureusement à une montée préoccupante des actes et des discours antimusulmans. Les menaces, les agressions, les propos stigmatisants blessent et inquiètent. Ils instal-

lent un climat délétère qui fragilise la cohésion nationale », a-t-il déclaré. Chems-eddine Hafiz a rappelé à titre illustratif « l'assassinat horrible » d'Aboubakar Sissé le 25 avril 2025 « qui a profondément choqué nos concitoyens musulmans » et celui survenu un mois plus tard, le 31 mai 2025, d'un ressortissant tunisien, Hicham Miraoui, « tué par la malveillance raciste de son voisin ». Un acte qui a ravivé encore une fois ce sentiment d'insécurité, a-t-il dit. Pour le recteur de la Grande mosquée de Paris « au-delà des circonstances propres de chaque drame, ces actes ont été vécus comme le symptôme d'un environnement où la haine peut trouver un terrain fertile ». Une situation que les musulmans de France vivent « aujourd'hui avec gravité ». Une situation confrmée par le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez présent à l'évènement. Pour ce dernier « les chiffres sont sans équivoque ». En 2025, « 326 actes antimusulmans ont été recensés en France, soit plus de 88% », a déclaré en effet le ministre, soulignant qu'il s'agit de « la plus forte hausse enregistrée depuis 2015.

Mobile World Congress 2026 : Mobilis reçoit le Speedtest Award

L'opérateur de téléphonie mobile et fournisseur d'accès à internet, Mobilis, a remporté, le prix de « Meilleure couverture mobile en Algérie 2025 ». Cette distinction lui est attribuée pour la seconde année consécutive. Le PDG de l'entreprise, Chaouki Boukhazani, a reçu le Speedtest Award à Barcelone, lors d'une cérémonie

dédiée au Mobile World Congress 2026. « Ce prix démontre le niveau atteint par la couverture du réseau Mobilis », a-t-il déclaré. Le prix récompense, en effet, les capacités techniques de l'opérateur, en fonction de critères fondés sur des standards internationaux.

Maya Sahli-Fadel élue présidente du Conseil national des droits de l'Homme

Mme Maya Sahli-Fadel a été élue, jeudi, présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) lors d'une réunion tenue au siège de la Cour suprême à Alger. Son élection s'est déroulée par consensus, avec l'appui de la majorité des membres du Conseil, marquant une nouvelle étape dans le fonctionnement de cette institution chargée de la promotion et de la protection des droits fondamentaux en Algérie. Cette élection intervient dans le cadre du processus de renouvellement des instances dirigeantes du CNDH, organe consultatif qui a pour mission de veiller au respect des droits et libertés, de formuler des avis et recommandations aux pouvoirs publics et de contribuer à la consolidation de la culture des droits de l'Homme au sein de la société. La nouvelle présidente aura notamment pour mission de renforcer le rôle du Conseil dans l'accompagnement des réformes institutionnelles, d'intensifier le dialogue avec les différents acteurs nationaux et de promouvoir les mécanismes de protection des droits humains conformément aux engagements internationaux de l'Algérie. Cette élection s'inscrit dans une dynamique visant à consolider l'État de droit et à promouvoir la gouvernance fondée sur le respect des libertés fondamentales.



L'Algérie premier acheteur de lait à l'Uruguay

En attendant la mise en service de la ferme géante Baladna d'Adrar, l'Algérie demeure un gros acheteur de poudre de lait sur les marchés internationaux. L'un de ses plus importants fournisseurs est l'Uruguay, dont elle est devenue le premier client en 2025. Ce pays d'Amérique du Sud a clôturé l'année 2025 avec des exportations de lait s'élevant en volume à 1,637 milliard de litres, pour une valeur de 965 millions de dollars et un prix moyen de 0,59 dollar le litre, selon les données de la plateforme Datamarnews. L'Uruguay a exporté des produits laitiers vers 82 destinations en 2025, principalement vers cinq marchés, l'Algérie, le Brésil, la Mauritanie, le Chili et la Russie, qui ont représenté 70 % du total des recettes d'exportation. Le principal changement en 2025, note la même source, est la forte progression de l'Algérie, qui est devenue le premier client des produits laitiers uruguayens, passant devant le Brésil. La part des achats de l'Algérie est passée de 26 % en 2024 à 36 % en 2025. En termes de volume, l'Algérie a acheté 658 millions de litres à l'Uruguay, soit une hausse de 32 %. Ces quantités ont représenté un montant total de 343 millions de dollars, en hausse de 55 % en valeur sur une année, les prix du lait uruguayen ayant augmenté de 11 % (à 0,59 dollar le litre, contre 0,53 dollar en 2024). Selon les mêmes données, le Brésil a réduit ses importations de l'Uruguay et a reculé à la deuxième place avec 256 millions de dollars d'achats. Le troisième gros client de l'Uruguay est un autre pays maghrébin, la Mauritanie, dont les achats de lait à ce pays sud-américain ont progressé en 2025 de 97 % en valeur et de 79 % en volume. Le top 5 est complété par la Russie et le Chili. L'Algérie est l'un des plus gros importateurs de poudre de lait au monde, avec une facture tournant autour de 600 millions de dollars par an. Dans sa stratégie pour réduire les importations, le pays a lancé le projet intégré Baladna à Adrar, en partenariat avec les Qataris pour un investissement de 3,5 milliards de dollars.

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la S.A.R.L. Réflexion
Siège: 19 Av. Bendibou Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
BELKACEM BELHAMICHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

RETRAITES :

De nouvelles augmentations à partir du 1er mai

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, **Abdelhak Saihi**, a annoncé que les nouvelles augmentations des pensions de retraite, approuvées par le président de la République **Abdelmadjid Tebboune**, entreront en vigueur à partir du 1er mai prochain.



Par **Belkacem**

Lors de son intervention, le ministre a précisé que la question du retour à la retraite sans condition d'âge n'était « absolument pas à l'ordre du jour », y compris pour les travailleurs totalisant 32 années de service effectif. Il a rappelé que la suppression du dispositif de retraite anticipée avait été décidée durant la pé-

riode de crise économique entre 2014 et 2016, afin de préserver l'équilibre financier de la Caisse nationale de retraite et garantir la pérennité du système de protection sociale. Selon lui, l'Algérie connaît aujourd'hui une dynamique économique positive, avec un taux de croissance dépassant « 4,6 % », ce qui impose, selon les autorités, de maintenir la main-d'œuvre active sur le marché du travail plutôt que

d'encourager les départs anticipés à la retraite. Le ministre a également assuré que l'État poursuivra la revalorisation annuelle des pensions, conformément aux dispositions de la loi. Parallèlement, les pouvoirs publics étudient de nouvelles formules pour encadrer certaines activités professionnelles libérales, dans le but d'adapter le système de retraite aux évolutions économiques tout en préservant sa stabilité.

TEBESSA

L'ANP neutralise sept terroristes

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé l'augmentation du nombre de terroristes neutralisés lors de l'opération menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le secteur militaire de Tébessa, relevant de la 5^e Région militaire. Selon un communiqué du MDN, les unités engagées dans cette opération ont réussi à neutraliser trois autres terroristes dans la même zone, portant ainsi à sept le nombre total d'éléments terroristes éliminés. Trois mitraillettes de type Kalachnikov ont

également été récupérées lors de cette intervention. Le ministère avait indiqué, dans un premier bilan publié plus tôt, que des détachements conjoints de l'ANP avaient neutralisé quatre terroristes dans la nuit de jeudi à vendredi, à la suite d'une embuscade minutieusement préparée. Le bilan global de l'opération fait état de sept terroristes neutralisés, dont deux chefs de groupe, ainsi que la récupération de sept mitraillettes de type Kalachnikov, d'une importante quantité de munitions et de divers équipements. Dans

le même contexte, le ministère de la Défense nationale a annoncé que trois militaires sont tombés au champ d'honneur lors de l'affrontement avec ce groupe terroriste. À cette occasion, le général de corps d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présenté, en son nom propre et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des martyrs. **Belkacem**

SERVICES CONSULAIRES :

L'Algérie accélère la digitalisation

L'Algérie poursuit la modernisation de ses services consulaires afin de réduire les délais de traitement des démarches administratives pour sa communauté établie à l'étranger. En effet, une convention a été signée entre le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, et le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, représentant le ministère de l'Intérieur. Cet accord vise à renforcer la numérisation de certaines prestations et à fluidifier la gestion des dossiers, notamment pour les documents d'identité, les actes d'état civil et les formalités administratives. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette convention traduit « la volonté commune des deux secteurs de consacrer une approche intégrée fondée sur la coopération et la coordination » afin d'améliorer la qualité des services rendus aux citoyens, en Algérie comme à l'étranger. M. Magramane a souligné que la modernisation des services consulaires constitue « un jalon prioritaire » et reflète l'attention particulière accordée par le président de la République à la communauté nationale à l'étranger. La digitalisation progressive des procédures vise à rationaliser les flux de demandes, limiter les déplacements des usagers et offrir des prestations plus rapides et transparentes. Plusieurs mesures ont déjà été engagées, notamment : La réorganisation des horaires des services d'état civil, désormais ouverts le samedi ; Le service numérique « T@sdik » pour la légalisation décentralisée des documents via Algérie Poste ; La mise en place d'un système de rendez-vous en ligne dans plusieurs consulats. Par ailleurs, l'Algérie adhèrera prochainement à la Convention de La Haye, supprimant l'exigence de légalisation des actes publics étrangers à partir du 9 juillet 2026, grâce à l'introduction de l'« apostille », une formalité unique reconnue à l'international. Selon le ministère, cette transformation numérique et organisationnelle permettra de rapprocher l'administration de la diaspora, de renforcer la confiance des citoyens et de rendre les services consulaires plus efficaces, transparents et adaptés aux besoins d'une communauté de plus en plus connectée. **Amina L**

TRANSPORT

Lancement de la ligne de bus Annaba-Tunis

Une nouvelle ligne internationale de bus reliant Annaba à Tunis a été inaugurée vendredi 13 mars, en présence du wali d'Annaba et du directeur général de l'Entreprise universitaire de transport et de services. Le trajet comprend plusieurs haltes en Algérie (Ben M'hidi, Ain El Assel, El Tarf, Layoun, Béni Foughal) avant le passage de la frontière, et se poursuit en Tunisie par Ain Draham, Jendouba et Béja, jusqu'à Tunis. Quatre départs par semaine sont prévus dans chaque sens, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches. La veille, une autre ligne a été inaugurée entre Alger et Tunis, avec deux départs hebdomadaires et des arrêts en Algérie (Bordj Bou Arreridj, Sétif, Constantine) et en Tunisie (Kalaat Senan, Tagerouine, El Kef). L'exploitation de ces lignes est assurée côté algérien par l'Entreprise universitaire de transport et de services, en partenariat avec la Société nationale de transport interurbain (SNTRI) en Tunisie. Les billets sont vendus aux guichets des gares routières gérées par la Sogral et via l'application « Mahattati », avec paiement par carte bancaire locale ou internationale. Le tarif est fixé à 2 300 DA pour Annaba-Tunis et 6 000 DA pour Alger-Tunis. La fréquence pourrait être augmentée en fonction de la demande, jusqu'à vingt trajets hebdomadaires. **Nadine**



Téhéran menace d'envahir les Émirats

Par **Belkacem**

La guerre qui se dessine au Moyen-Orient ne cesse d'élargir son périmètre. Après les frappes et les menaces croisées, une nouvelle ligne de fracture apparaît dans le Golfe. Selon des révélations du quotidien britannique « Daily Mail », l'Iran aurait adressé un avertissement direct aux Émirats arabes unis : toute participation militaire contre Téhéran pourrait entraîner une riposte foudroyante, allant jusqu'à une invasion terrestre du territoire émirati. Le message aurait été transmis au dirigeant émirati, Mohammed ben Zayed Al Nahyan, dans des termes particu-

lièrement fermes. Pour Téhéran, la participation de pilotes ou de bases émiraties à des frappes contre l'Iran constituerait une ligne rouge. Dans ce cas, la riposte ne serait pas seulement aérienne ou maritime : elle pourrait viser directement le cœur du pouvoir émirati. La menace est loin d'être théorique. L'Iran dispose déjà de positions stratégiques dans le Golfe, notamment sur les îles de « Grande Tomb » et « Petite Tomb », situées à proximité des côtes émiraties. Dans un contexte de guerre régionale, ces îlots pourraient devenir des bases avancées pour une projection militaire vers « Abou Dhabi ». Mais derrière la rhétorique guerrière se cache une réalité plus fragile encore : la vulnérabilité structurelle des Émirats. Puissance économique et financière majeure du Golfe, l'État fédéral s'est bâti sur un modèle fondé sur la stabilité, l'ouverture internationale et la sécurité garantie par ses alliances stratégiques, notamment avec les États-Unis et plusieurs puissances occidentales. Or, la multiplication des crises dans la région met ce modèle sous pression.

Si le conflit devait s'étendre au Golfe, les Émirats pourraient se retrouver en première ligne. Déjà, selon plusieurs informations relayées par la presse internationale, la simple perspective d'une escalade militaire aurait semé l'inquiétude dans les milieux financiers et commerciaux, certains investisseurs cherchant à mettre leurs capitaux à l'abri. Cette situation révèle une vérité brutale : dans les grandes confrontations géopolitiques, les États fortunés mais stratégiquement exposés deviennent souvent les premières victimes collatérales. Les Émirats, vitrine de modernité et de prospérité dans le monde arabe, pourraient se retrouver pris dans un jeu de puissances qui les dépasse. Car l'enjeu dépasse largement Abou Dhabi et Téhéran. Une confrontation directe entre l'Iran et la monarchie du Golfe risquerait de transformer l'ensemble de la région en théâtre d'un conflit généralisé, impliquant alliances militaires, routes énergétiques et rivalités globales. Le Golfe, cœur énergétique du monde, pourrait alors devenir l'épicentre d'une nouvelle tempête géopolitique.

MARCHÉ DE L'EMPLOI

L'Algérie crée plus de 500.000 postes par an

La reprise économique que connaît l'Algérie ces dernières années commence à se traduire par des résultats concrets sur le marché du travail. Abdelhak Saïhi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a indiqué que le pays crée désormais plus de 500 000 postes chaque année, un chiffre qui témoigne de l'impact des politiques publiques menées pour stimuler l'investissement et soutenir la création de richesse.



Par Amina L

Intervenant devant les députés de l'Assemblée populaire nationale, M. Saïhi a expliqué que la relance de l'activité économique, couplée à des dispositifs d'accompagnement des jeunes et des demandeurs d'emploi, contribue à renforcer l'insertion professionnelle et à réduire progressivement le chômage. « La dynamique actuelle montre que nos efforts commencent à porter leurs fruits », a-t-il indiqué. Le ministre a également insisté sur la modernisation des services publics, au cœur des initiatives du gouvernement pour faciliter l'accès aux prestations sociales et aux dispo-

sitifs d'emploi. La numérisation, selon lui, constitue aujourd'hui « un levier stratégique » pour améliorer l'efficacité de l'administration, simplifier les démarches et assurer une meilleure transparence dans les relations entre employeurs et organismes de sécurité sociale. Parmi les actions concrètes, le ministre a lancé plusieurs projets visant à digitaliser les déclarations de salaires et de cotisations sociales, réduire les délais de traitement des dossiers et renforcer le suivi des cotisations. Ces mesures s'inscrivent dans une volonté de moderniser la gouvernance du secteur et d'adapter l'administration aux exigences d'une économie en mutation. Enfin, le ministre a

rappelé le rôle central de l'Inspection du travail, non seulement comme organe de contrôle, mais aussi comme acteur d'accompagnement des entreprises et des salariés. L'objectif est de prévenir les litiges professionnels, garantir le respect de la législation et améliorer les relations de travail, tout en renforçant l'attractivité du marché de l'emploi. Dans un contexte marqué par des mutations économiques rapides et une jeunesse de plus en plus connectée, la création massive d'emplois et la modernisation du service public du travail apparaissent comme deux piliers essentiels pour consolider la stabilité sociale et soutenir la croissance nationale.

SANTÉ

Le SG du ministère reçoit le SNAPSY pour renforcer le dialogue

Le Secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a reçu une délégation du Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), conduite par M. Khaled Keddad, indique un communiqué du ministère publié vendredi. Cette rencontre, organisée en présence de la commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux, s'inscrit dans le cadre des orientations du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Mes-saoudene, visant à renforcer la concertation avec les professionnels du sec-

teur. Les discussions ont porté sur les conditions de travail, le parcours professionnel des psychologues et l'exercice de l'activité syndicale. Le SNAPSY a présenté plusieurs revendications, notamment la révision de certaines dispositions du statut particulier des psychologues afin de corriger les dysfonctionnements et valoriser cette catégorie au sein du système de santé. Le Secrétaire général a souligné l'importance de renforcer les canaux de dialogue entre responsables d'établissements de santé et psychologues

pour un traitement constructif des préoccupations professionnelles. Il a également rappelé l'attachement du ministère à améliorer la performance des professionnels de santé et les conditions d'exercice, dans le but d'élever la qualité des services offerts aux patients. M. Talhi a enfin salué le rôle du SNAPSY comme force de proposition dans le processus de réforme et a réaffirmé que « les portes du dialogue et de la concertation resteront ouvertes », au service de l'amélioration de la prise en charge sanitaire. *Nadine*

RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL :

Réception de 568 bus au port d'Alger

La Direction des industries militaires, via l'Établissement de développement de l'industrie automobile de la 2^e Région militaire, a réceptionné samedi au port d'Alger une cargaison de 568 autobus de différents types, a indiqué la Télévision natio-

nale. Cette livraison s'inscrit dans le cadre d'un total de 6 800 bus programmés auprès de partenaires étrangers, notamment d'Allemagne et de Chine, dans le cadre du programme présidentiel visant l'importation de 10 000 nouveaux autobus pour renou-

veler le parc national de transport de voyageurs. Les opérations de réception des bus restants se poursuivront dans les prochains jours, afin de renforcer le réseau national et améliorer les services offerts aux voyageurs à travers le pays. *Ismain*

SPÉCULATION :

Plus de 10 tonnes de bananes saisies à Souk Ahras

Les services de la sûreté de wilaya de Souk Ahras ont saisi plus de 10 tonnes de bananes destinées à la spéculation et à la rétention illégale, a indiqué un communiqué de la police. Deux personnes ont été arrêtées pour leur implication dans cette affaire. La saisie

a concerné une quantité de 102 quintaux et 60 kilogrammes de bananes, stockées dans un entrepôt. Les suspects, selon les autorités, avaient procédé à l'acquisition de grandes quantités de ce fruit sans le mettre sur le marché, dans le but de provoquer une

GESTION ET SÉCURISATION DE L'EAU

Derbal appelle à une vision prospective

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en avant samedi l'importance d'une approche prospective et modernisée pour la planification et la gestion du secteur de l'eau, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité hydrique, à soutenir le développement local et à améliorer la qualité du service public offert aux citoyens. Au cours de cette visite, M. Derbal a donné des instructions claires pour accélérer la réalisation des projets en cours, en insistant sur la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement. Il a notamment souligné l'importance de renforcer le raccordement aux stations de dessalement de Tighremt (Béjaïa) et de Cap Djinet 2 (Boumerdès), afin de garantir une ressource durable et moins vulnérable aux effets des changements climatiques qui touchent les sources traditionnelles. Le ministre a également mis l'accent sur la valorisation des eaux usées traitées comme ressource alternative, en particulier pour l'irrigation agricole, tout en rappelant le rôle central des infrastructures d'assainissement dans la protection de la santé publique et de l'environnement. Selon lui, ces mesures permettront de rationaliser les investissements et de concentrer les efforts sur les projets à fort impact pour le service public. M. Derbal a salué les progrès enregistrés dans la wilaya de Bouira, notamment l'amélioration de l'alimentation en eau potable pendant le mois de Ramadan, grâce au renforcement des apports provenant des barrages et à la réhabilitation de plusieurs puits. Il a par ailleurs réaffirmé l'engagement du secteur à accompagner la dynamique de développement local et à répondre aux attentes de la population, tout en adaptant les services aux exigences d'un contexte hydrique de plus en plus contraint. À travers cette visite, le ministre a rappelé que la gestion durable de l'eau constitue un levier essentiel pour le développement économique et social des wilayas, et qu'une planification prospective et concertée est désormais une condition incontournable pour garantir l'accès à l'eau potable à tous les citoyens et sécuriser les ressources hydriques face aux défis du changement climatique. *A. L.*

JUSTICE :

Boudjemaâ met l'accent sur la spécialisation des magistrats

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a insisté sur la nécessité de former des magistrats spécialisés au sein des juridictions commerciales et administratives, lors de l'inauguration du tribunal de commerce spécialisé de Boufarik et du tribunal administratif d'Ouled Yaïch, dans la wilaya de Blida. Selon le ministre, la formation continue et la mise à jour des connaissances des magistrats constituent une priorité pour garantir une justice performante, capable de traiter des litiges complexes touchant les citoyens, les commerçants ainsi que les institutions économiques et financières. M. Boudjemaâ a également encouragé le recours à la conciliation comme moyen rapide et souple de règlement des différends commerciaux, notamment dans les dossiers bancaires et relatifs aux dettes, afin de désengorger les tribunaux. Lors de sa visite au siège de l'Ordre des avocats, le ministre a salué l'engagement des organisations professionnelles comme partenaires dans la stratégie de numérisation du secteur judiciaire, visant à moderniser la justice et renforcer la confiance des citoyens. La visite a permis au ministre de rencontrer magistrats et fonctionnaires et de s'enquérir du fonctionnement de l'activité judiciaire et administrative au niveau de la cour de Blida. *A. L.*

GÉNOCIDE À GHAZA

L'Islande et les Pays-Bas rejoignent la plainte de l'Afrique du Sud

Deux nouveaux pays européens, l'Islande et les Pays-Bas, ont annoncé rejoindre la plainte pour génocide à Gaza à l'encontre de l'entité sioniste, en cours d'examen à la Cour internationale de Justice (CIJ).



Par Nadine

C'est l'Afrique du Sud qui a initialement saisi la CIJ, le 29 décembre 2023, au titre de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. Plusieurs pays ont depuis rejoint l'Afrique du Sud dans sa plainte, et ces deux nouvelles interventions de l'Islande et des Pays-Bas portent le nombre d'Etats intervenants à 18, parmi lesquels l'Espagne, l'Irlande, le Brésil, la Belgique et la Norvège. Depuis le dépôt de la plainte, la Cour a rendu trois ordonnances de mesures conservatoires en janvier, mars et mai 2024, enjoignant l'entité sioniste de prévenir tout acte génocidaire et de mettre fin aux opérations militaires à Rafah. Ces ordonnances

n'ont pas été respectées par l'entité sioniste, et certains pays membres de la CIJ n'ont pas appliqué de sanctions ou mesures coercitives destinées à garantir le respect de ces recommandations. Au cours des dernières audiences de la CIJ, l'utilisation de la faim comme arme génocidaire est devenue centrale dans l'accusation portée contre l'entité sioniste. Des experts ont présenté des rapports détaillés sur les conditions de vie à l'intérieur de l'enclave, indiquant que le blocage des convois de nourriture et la destruction des terres agricoles ont conduit à une situation de catastrophe humanitaire sans précédent au 21ème siècle. Dans le document d'intervention publié par les Pays-Bas, il est affirmé que le déplacement forcé, la famine, la privation d'aide humanitaire et les actes com-

mis contre les enfants peuvent être considérés comme des actes de génocide, soulignant que ces pratiques peuvent jouer un rôle déterminant dans l'établissement de l'intention génocidaire. Les Pays-Bas précisent dans leur déclaration que les actes commis contre les enfants doivent être évalués de manière spécifique, estimant que ces crimes peuvent revêtir une importance particulière pour démontrer l'intention génocidaire. Ces annonces pourraient accentuer l'isolement de l'entité sioniste sur la scène juridique internationale, alors que le génocide se poursuit à Gaza, faisant 72.234 martyrs et 171.852 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

CORÉE DU NORD

Pyongyang a tiré une dizaine de missiles balistiques

La Corée du Nord a tiré, samedi 14 mars, une dizaine de missiles balistiques en direction de la mer du Japon, a déclaré l'Etat-major interarmées (JCS) de Corée du Sud, pays qui se livre depuis lundi avec Washington à des exercices militaires annuels, rapporte l'AFP. Les forces armées de Séoul ont détecté « environ dix missiles balistiques non identi-

fies lancés depuis la région de Sunan en Corée du Nord en direction de la mer de l'Est vers 13 h 20 » (5 h 20 à Paris), a déclaré le JCS dans un communiqué, faisant référence au nom coréen de la mer du Japon. Pyongyang a récemment douché les espoirs de détente diplomatique avec Séoul, dont Washington est un allié essentiel en matière de sécurité,

en décrivant ses derniers efforts de paix comme une « maladroite farce trompeuse ». L'annonce des tirs est intervenue quelques heures après que le premier ministre sud-coréen, Kim Min-seok, a rapporté que Donald Trump estimait qu'une rencontre avec le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, serait « une bonne chose ». Nadine

PAKISTAN

Une attaque de "drones" des talibans afghans déjouée

Le président du Pakistan, Asif Ali Zardari, a déclaré samedi que les talibans afghans avaient « franchi une ligne rouge » en lançant une attaque de « drones rudimentaires », déjouée vendredi soir par l'armée pakistanaise, contre des cibles civiles, rapporte l'AFP. « Les talibans afghans ont lancé quelques drones rudimentaires pour harceler le vaillant peuple du Pakistan. Les drones n'ont pas atteint leurs cibles prévues », a déclaré l'armée pakistanaise, dont son propre quartier général à Rawalpindi. Les débris des drones abattus vendredi ont blessé deux enfants à Quetta, dans le sud-ouest, ainsi qu'un civil à Kohat, au sud de Peshawar dans le nord-ouest, et un autre à Rawalpindi, ont-ils ajouté. L'incident fait suite à des frappes menées par le Pakistan dans la nuit de jeudi à vendredi, qui ont tué quatre civils dans la capitale afghane, Kaboul, et fait deux morts supplémentaires signalés dans les provinces frontalières. Les autorités talibanes afghanes ont ensuite juré de riposter, y compris contre Islamabad. Depuis des mois, l'Afghanistan et le Pakistan, longtemps proches, sont en conflit, Islamabad accusant son voisin d'accueillir des combattants du mouvement des talibans pakistanais (TTP) qui ont revendiqué de nombreuses attaques meurtrières au Pakistan, ce que les autorités talibanes afghanes démentent. Dans un message publié sur X, le bureau du président pakistanais Asif Ali Zardari a indiqué samedi qu'il « condamnait fermement les attaques de drones contre les zones civiles pakistanaises », affirmant que les talibans afghans avaient « franchi une ligne rouge ». « Le Pakistan ne tolérera pas que ses civils soient pris pour cible... Le Pakistan défendra son peuple », a-t-il ajouté. Kamel

WASHINGTON MENACE DE FRAPPER LE PÉTROLE IRANIEN :

L'Iran avertit d'une riposte

Les États-Unis ont menacé de frapper les infrastructures pétrolières de l'île iranienne de Kharg si Téhéran ne met pas fin à ses attaques contre les navires dans le détroit stratégique d'Ormuz, un avertissement susceptible d'accroître les tensions sur des marchés déjà secoués par des perturbations d'approvisionnement sans précédent, selon Reuters. Le président américain Donald Trump a assorti cet ultimatum d'un message publié sur les réseaux sociaux, affirmant que les États-Unis avaient « totalement détruit » des cibles militaires sur l'île, qui constitue le terminal d'exportation d'environ 90 % des expéditions de pétrole iranien et se situe à près de 500 kilomètres au nord-ouest du détroit. Les frappes américaines n'ont toutefois pas visé les infrastructures pétrolières de l'île de Kharg. « Mais si l'Iran ou toute autre partie fait quoi que ce soit pour entraver la libre et sûre circulation des navires dans le détroit d'Ormuz, je reconsidérerai immédiatement cette décision », a écrit Trump. Selon des médias iraniens, les forces armées iraniennes ont réagi en affirmant que toute frappe visant les infrastructures pétrolières et énergétiques du pays entraînerait des attaques contre des installations appartenant à des compagnies pétrolières coopérant avec les États-Unis dans la région. Ismaïl

IRAK

Un soldat français tué par un drone Shahed

Le journal Parisien a rapporté vendredi que l'adjudant-chef Arnaud Frion du 7e bataillon de chasseurs alpins de Varcès est décédé dans une attaque en Irak dans la nuit de jeudi à vendredi. La frappe a fait six autres blessés. Un militaire français est mort « lors d'une attaque » dans la région d'Erbil au Kurdistan irakien, a déclaré Emmanuel Macron dans la nuit de jeudi à vendredi. Il s'agit du premier mort recensé au sein de l'armée française dans le cadre de la guerre au Moyen-Orient. L'état-major français des Armées a informé l'AFP jeudi que plusieurs soldats français avaient été blessés dans « une attaque de drones dans la région d'Erbil ». La frappe a eu lieu à 20h40 heure de Paris, a précisé le ministère des Armées ce vendredi matin. Au total, sept militaires ont été blessés. Le gouverneur d'Erbil avait indiqué que la frappe ayant blessé ces soldats impliquait deux drones et avait eu lieu sur la base kurde située à Mala Qara située à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest d'Erbil. Plusieurs militaires français sont installés dans cette base. Belkacem

MOSTAGANEM

Lancement de projets de développement à Hassi Mamèche



Par Zakaria D.

Dans le cadre des programmes de soutien au développement social et économique des communes au titre de l'année 2026, les entreprises chargées de la réalisation de plusieurs projets de développement ont été installées dans la commune de Hassi Mamèche (wilaya de Mostaganem). Ces opé-

rations visent à améliorer le cadre de vie des habitants et à renforcer les infrastructures de base dans la région. Ces projets comprennent la réhabilitation du réseau d'eau potable dans six douars, dans le cadre de la troisième tranche du projet, ainsi que l'aménagement et la réhabilitation de l'école Ould Nourine Belkacem à Hassi Mamèche, afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves. Le pro-

gramme prévoit également la réalisation d'une route reliant le douar Sidi Abdelkader à la route nationale n°23, en passant par la station météorologique, sur une distance de 350 mètres, accompagnée d'un suivi et d'un contrôle géotechnique afin de garantir la qualité des travaux, dans le cadre du soutien au développement local et de l'amélioration du réseau routier de la commune.

BENABDELMALEK RAMDANE (MOSTAGANEM)

La fibre optique arrive à Douar Rouaouna

La commune de Benabdelmalek Ramdane, dans la wilaya de Mostaganem, poursuit la mise en œuvre des projets de développement au titre de l'année 2026, dans le secteur des télécommunications, à travers le lancement d'un projet de raccordement des habitations à douar Rouaouna au réseau de fibre optique

utilisant la technologie FTTH. Cette technologie permet l'accès à un internet à haut débit offrant une grande vitesse de téléchargement, de visionnage et d'utilisation des services numériques. Ce projet contribuera à l'amélioration des infrastructures de télécommunications dans la région et permettra aux abonnés

de bénéficier de services numériques modernes. Il s'inscrit également dans une série de projets similaires ayant concerné les douars Dradiz et Ouled Kaddour, dans le but de généraliser le service de la fibre optique et de raccorder le plus grand nombre possible d'habitations à cette technologie avancée. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

Un enfant meurt noyé à Sayada

Les équipes de secours de la Protection civile de l'unité principale de la wilaya de Mostaganem, sont intervenues vendredi, dans la zone de Deb-daba (vallée des jardins), commune de Sayada, daïra de Kheir Eddine, (wi-

laya de Mostaganem), suite à la chute d'un enfant de six ans dans une cuve en plastique utilisée pour l'irrigation. Les équipes de secours ont pu repêcher l'enfant, se trouvant dans un état critique. Une réanimation cardio-res-

piratoire a été immédiatement pratiquée sur place, en vain, avant son transfert vers l'établissement hospitalier de Mostaganem. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame. **Zakaria D.**

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

Deux blessés dans le renversement d'un véhicule

Les éléments de la Protection civile de l'unité principale, sont intervenus vendredi à 18h41 suite à un accident de la circulation survenu au niveau du rond-point Khdaïchia, sur la RN n°23, dans la commune de Hassi Mamèche, wilaya de Mostaganem. L'accident s'est produit après la déviation et le renversement d'un véhicule de tourisme, les secours se sont rendus rapidement

sur les lieux afin de porter assistance aux victimes et de sécuriser la zone de l'accident, tandis que les premières constatations indiquent que le véhicule a quitté la chaussée avant de se renverser à proximité du rond-point. Le bilan fait état de deux blessés présentant des blessures de gravité variable, les équipes de secours leur ayant prodigué les premiers soins sur place

avant de les évacuer vers le service des urgences médicales de l'hôpital de Mesra pour une prise en charge médicale. Les circonstances exactes de cet accident restent à déterminer par les services compétents, alors que les autorités rappellent l'importance de la prudence et du respect du code de la route afin de prévenir ce type d'accidents. **Tayeb Bey Abdelkader**

MOSTAGANEM

Visite nocturne d'une délégation officielle au port

Dans le cadre de la concrétisation des orientations stratégiques visant à améliorer la performance logistique et à développer les infrastructures portuaires nationales, le port de Mostaganem a accueilli dans la nuit de mercredi à jeudi, une délégation de haut niveau lors d'une visite de terrain nocturne consacrée à l'inspection de l'avancement des grands projets et au suivi des activités opérationnelles au sein de l'infrastructure portuaire. La délégation est composée du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, du président-directeur général de la Marine marchande et des ports, du président-directeur général du Groupe des services portuaires « Serport », ainsi que du directeur des ressources humaines du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. La visite a débuté par une présentation technique détaillée au cours de laquelle les responsables du port ont exposé les progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets d'investissement, mettant en avant la dynamique soutenue des travaux en cours. Les indicateurs de performance liés aux différentes activités et opérations portuaires ont également été présentés. La délégation a ensuite effectué une visite sur le terrain afin d'inspecter de près les projets en cours de réalisation et d'observer le déroulement des opérations nocturnes de chargement et de déchargement. Cette visite a permis de constater la mobilisation des équipes et la continuité du service assuré par le port selon un système de fonctionnement permanent 24h/24 et 7j/7, garantissant la fluidité des chaînes d'approvisionnement et le soutien à l'activité économique nationale. À l'issue de la visite, plusieurs orientations et recommandations ont été formulées par les responsables, insistant sur la nécessité de maintenir cette dynamique afin de hisser le port de Mostaganem au rang des infrastructures portuaires les plus performantes et compétitives, conformément aux normes en vigueur. **Tayeb Bey Abdelkader**

SOUR (MOSTAGANEM)

Inspection de plusieurs projets de désenclavement

Dans le cadre du suivi des projets de développement financés au titre du programme de soutien au développement économique et social des communes pour l'année 2026, le président de l'APC de la commune de Sour, dans la daïra de Ain Tedelès, wilaya de Mostaganem, a effectué une visite de terrain accompagnée des services techniques afin d'inspecter plusieurs chantiers en cours de réalisation. Cette sortie a concerné notamment la réalisation de routes secondaires visant à désenclaver certaines localités, dont une route au douar El Ksarra 01 sur une distance de 1,5 km, une autre reliant la route de wilaya n°42 bis au douar Cheraga sur une distance de 1,1 km, ainsi qu'une route reliant le groupement d'habitation Chmaïmia au chemin de wilaya n°90 sur une distance de 900 mètres. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour améliorer le réseau routier local, faciliter les déplacements des habitants et contribuer au développement socio-économique de la région. **Tayeb Bey Abdelkader**

FORNAKA (MOSTAGANEM)

Quatre blessés dans le renversement de deux voitures

Les éléments de la Protection civile de l'unité de secteur d'El Mactaa dans la wilaya de Mostaganem, sont intervenus vendredi à 18h19 sur la RN n° A17, près de douar Douir, dans la commune de Fornaka, daïra de Ain Nouïssy, suite à un accident de la circulation impliquant la déviation et le renversement de deux véhicules. L'accident a fait quatre blessés, âgés entre 3 ans et 36 ans (hommes et femmes), tous en état de choc. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place par les secouristes avant d'être évacuées vers le service des urgences médicales pour une prise en charge. Les circonstances exactes de cet accident restent à déterminer par les services compétents. **Tayeb Bey Abdelkader**

SAÏDA

Le wali en visite de travail à Ouled Brahim

Dans le cadre du suivi continu des différents projets de développement en cours, le wali de Saïda, M. Amoumene Mermouri, a effectué une visite de terrain dans la daïra d'Ouled Brahim afin de constater l'état d'avancement de plusieurs opérations en cours, a indiqué un communiqué rendu public.



Par A Raouf

Le wali était accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Refas Mohamed, des chefs de daïra concernés, des présidents des Assemblées populaires communales d'Ouled Brahim et d'Aïn Soltane, ainsi que des directeurs des secteurs concernés. À Ouled Brahim, le wali a inspecté le projet de réalisation de 50 logements publics locatifs. La visite s'est ensuite poursuivie dans la commune d'Aïn Soltane, où le wali a inspecté plusieurs projets, notamment

la réalisation de quatre salles supplémentaires à l'école Benallou Abdelkader, la création d'un centre de stockage de céréales à Tifrit, la construction d'une cantine scolaire à l'école Mangour Boujemaa, dans le village de Sidi Bouzid, ainsi que l'aménagement de l'ancienne brigade de la garde communale en salle de soins dans le village de Bouchikhil Miloud. Lors de cette sortie, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux afin de mettre ces projets en service dans les délais contractuels, tout en veillant au respect des normes techniques et à la qualité de réalisation.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un programme de sorties de terrain régulières effectuées par le wali à travers les différentes communes de la wilaya, dans le but de suivre personnellement l'avancement des projets de développement et des infrastructures publiques, notamment celles ayant un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens. À cette occasion, le wali a également rencontré des habitants de la région et a écouté leurs préoccupations et besoins, affirmant que ces derniers seront pris en charge selon les priorités et les moyens disponibles.

ORAN

Réhabilitation de la route du port

Dans le cadre de l'exécution des instructions de M. Ibrahim Ouchène, wali d'Oran, et au titre des opérations d'amélioration urbaine et d'aménagement des es-

paces publics, la Direction des travaux publics et des infrastructures de base a procédé à des travaux de revêtement et de réhabilitation des routes, a indiqué un

communiqué rendu public. Ces interventions ont concerné notamment la route du port, depuis l'entrée du port jusqu'au rond-point Djamel Eddine. **B. Adda**

SIDI BEL-ABBÈS

Les enfants à besoins spécifiques fêtent leur journée nationale

Les festivités de la journée nationale des personnes à besoins spécifiques se sont déroulées jeudi à l'école des enfants malentendants, le défunt Moudjahid Kebir Amar, sise au quartier Houria de Sidi Bel-Abbès, en présence des autorités locales, de membres de diverses associations et de parents d'élèves. Les innocents des centres spécialisés du secteur de l'action sociale et de la solidarité ont

célébré leur journée nationale à travers diverses activités sportives, éducatives, culturelles et récréatives. Des spectacles, des ateliers d'expression artistique ainsi que des animations ludiques ont permis d'offrir aux participants des moments de joie et de partage. Les services policiers ont de leur côté, mis en place un petit parc de trafic routier servant à inculquer aux enfants à besoins spécifiques

les règles du code de la route, dans le but de préserver leur sécurité personnelle. Des tricycles adaptés et des fauteuils roulants électriques ont été distribués aux enfants nécessiteux par des responsables présents ayant tenu à saluer les efforts déployés par les éducateurs, les associations et les familles pour favoriser l'épanouissement et l'intégration de ces enfants dans la société. **Noui Moussa**

SAÏDA

Cinq intoxications au monoxyde de carbone

Les services de secours de la Protection civile de la wilaya de Saïda, sont intervenus pour prendre en charge une famille victime d'une intoxication au monoxyde de carbone éma-

nant d'un chauffage dans leur domicile, situé au quartier 11 Décembre, commune et daïra de Saïda, ont indiqué des sources concordantes. L'incident a provoqué une intoxication

de cinq personnes, âgées de 1 à 40 ans, présentant des difficultés respiratoires et des nausées. Elles ont été secourues sur place puis transportées à l'hôpital local. **AR**

POLICE DE TLEMCCEN

Démantèlement d'ateliers alimentaires clandestins

La sûreté de wilaya de Tlemcen, représentée par le service de la police générale, a intensifié ses activités visant à préserver la santé publique, enregistrant un bilan positif durant le mois de Ramadhan, a indiqué un communiqué rendu public. Les opérations de contrôle ont permis la découverte d'un atelier activant dans la préparation de la pâte « dioul » sans autorisation, avec la saisie d'une tonne et 280 kg de ce produit, ainsi que la destruction de 19 kg de la même matière et de pâtes périmées, en raison du non-respect des conditions d'hygiène et de stockage. Les services concernés ont également procédé à la destruction de 365 kg de pâte destinée aux pâtisseries ramadanesques, conditionnée dans des conditions insalubres. Par ailleurs, un atelier clandestin de torréfaction et de séchage d'arachides a été découvert. Environ 20 quintaux de ce produit, conditionnés dans des conditions non hygiéniques, ont été saisis. Les contrôles ont aussi permis la saisie de 8 976 unités de produits alimentaires d'origine inconnue, ainsi que 11 flacons de 30 ml portant l'appellation « huile de Hachich » et illustrés par un dessin de la plante de cannabis. Enfin, les services de contrôle ont procédé à la destruction de 20 kg de pâtisseries ramadanesques et de 60 litres d'huile de table de couleur noire, préparés dans des conditions insalubres et sans respect des règles d'hygiène, ainsi que de 53 litres de boissons ramadanesques (sirops et glaces) conditionnées dans des conditions non hygiéniques. **A. Raouf**

ORAN

Saisie de plus de 400 kg de viandes blanches avariées

La police d'Oran, représentée par la sûreté de wilaya de la police générale, en coordination avec la brigade de l'environnement et de l'urbanisme et la 19ème sûreté urbaine, a saisi lors d'une sortie conjointe sur le terrain plus de 4 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation humaine, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Direction générale de la Sûreté nationale pour la protection de l'environnement, la sécurité et la santé des consommateurs, et la prévention des intoxications alimentaires durant le mois sacré de Ramadhan. Les éléments de la police, en coordination avec la brigade de l'environnement et de l'urbanisme et 19ème sûreté urbaine, ont contrôlé plusieurs commerces de détail de viande, où la quantité de viande avariée a été constatée. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de police pour préserver la santé des consommateurs, en coordination avec le vétérinaire de la daïra d'Oran. Il a été constaté que la quantité saisie était impropre à la consommation humaine en raison du non-respect des conditions d'hygiène, de conservation et de santé publique, et des procédures légales ont été engagées contre les contrevenants. **B. A**

GHAZAOUET (TLEMCCEN)

La police arrête quatre trafiquants de drogue

La sûreté de daïra de Ghazaouet, dans la wilaya de Tlemcen, a réussi, lors d'une opération policière parfaitement exécutée, à arrêter quatre personnes qui faisaient la promotion de la drogue dans les quartiers populaires, avec la saisie de quantités importantes de kif traité destinées à la revente, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a été menée avec succès par les éléments de la police après des enquêtes approfondies et une surveillance précise des déplacements des suspects, jusqu'à leur interpellation en flagrant délit. Après l'achèvement des procédures légales, ils ont été présentés devant les autorités judiciaires près le tribunal de Ghazaouet. **B. A**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 099831019295905

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE
 N° 16 / 2026

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 3 A HAI AYAYDA COMMUNE AIN EL BIYA.

La Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, lance concours national restreint de la maîtrise d'œuvre portant ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 3 A HAI AYAYDA COMMUNE AIN EL BIYA.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Seuls les bureaux d'études d'architecture nationaux privés ou étatiques ainsi que les groupements composés :

- De deux ou plusieurs architectes agréés et inscrits au tableau national des architectes algériens.
- D'un architecte (chef de file) agréé et inscrit au tableau national des architectes algériens avec ingénieur(s) en génie civile ayant un agrément et inscrit au tableau national des ingénieurs : disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation en vigueur sont invités à soumissionner

Les candidats doivent impérativement satisfaire aux conditions d'éligibilité suivante :

1) En cas de soumissionnaires seul :

✓ Capacité Professionnelle :

L'architecte soumissionnaire doit avoir une expérience égale ou supérieure à 03 ans justifié par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité.

✓ Capacité Financière :

Les candidats ayant un chiffre d'affaire cumulé égal ou supérieur à 2.000.000, 00 DA en prenant compte des trois meilleurs chiffres d'affaires des 05 dernières années. Les montants doivent être justifiés par les copies des bilans comptables ou toute autres pièces des 03 années concernées.

✓ Capacité Technique :

Disposant des références professionnelles suivantes :
Références professionnelles : ayant déjà conçu et suivi au moins Un (01) projet classé à la catégorie « B » ou plus (logement Exclu), ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « A » (logement Exclu), justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître de l'ouvrage étatique portant étude et suivi de l'ouvrage. (Les études d'adaptation sont exclues)
 * Un statut pour les BET étatiques pour l'exercice de la profession d'architecture.

NB. Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.

2) En cas de soumissionnaires en groupement solidaire :

* Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané : d'architectes et/ ou de bureaux d'études d'architecture agréés ou architectes avec ingénieurs en génie civile agréés dont l'architecte doit être le chef de file du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. À ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées :

Capacité Professionnelle :

✓ L'architecte chef de file ou l'un des membres du groupement doit avoir une expérience égale ou supérieure à 03 ans justifiée par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité.

✓ Un protocole d'accord non forcément notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement

Capacité Financière :

Les membres du groupement doivent cumuler un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 2.000.000, 00 DA en prenant compte des trois meilleurs chiffres d'affaires des 05 dernières années. Les montants doivent être justifiés par les copies des bilans comptables ou toute autres pièces des 03 années concernées.

Capacité Technique :

Les membres du groupement ou l'un des membres doivent Disposer des références professionnelles suivantes :

Références professionnelles : ayant déjà conçu et suivi au moins Un (01) projet classé à la catégorie « B » ou plus (logement Exclu), ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « A » (logement Exclu) justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître de l'ouvrage étatique portant étude et suivi de l'ouvrage. (Les études d'adaptation sont exclues)

* Le groupement doit être impérativement solidaire

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement

Les bureaux d'études Peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Direction des équipements publics de la Wilaya d'Oran située à route du Tramway Hai El Yasmine, Bir El Djir Oran POSS.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

- A) Dossier de candidature**
1. Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
 2. Une déclaration de probité ; remplis daté et signé.
 3. Extrait de rôle activité agréé ou accompagné d'un échéancier de paiement comprenant le NIF
 4. Le numéro d'immatriculation fiscale NIF du soumissionnaire.
 5. Relevé d'identité bancaire RIB
 6. Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats à savoir :
- 1) **En cas de soumissionnaires seul :** l'ensemble des documents justifiant les Capacités Professionnelles, Financières et Techniques sus cités
- 2) **En cas de soumissionnaires en groupement :** l'ensemble des documents justifiant les Capacités Professionnelles, Financières et Techniques sus cités.
- Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ ou de bureaux d'études ou architectes avec ingénieurs en génie civile agréés dont l'architecte doit être le chef de file du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement.
 - À ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges.
 - Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement sera joint à la soumission, et dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement.
 - Le groupement doit être impérativement solidaire
- Les plis devront être, cachetés sur laquelle seront portées les mentions, ci-après

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N° 16 / 2026
ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 3 A HAI AYAYDA COMMUNE AIN EL BIYA.
A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Adressé à Mr Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran.

1- Dans une première phase, la date limite de dépôt des dossiers de candidature correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de 10 jours, soit le à 12h00

- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12h45 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

- Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.
- Si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

LE DIRECTEUR

Réflexion 15/03/2026

ANEP : 2631004646

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA DE BETHIOUA

COMMUNE D'AIN EL BIA

MISE EN DEMEURE N°02

AMENAGEMENT URBAIN A AIN EL BIA CENTRE

ARBAL, SUR LE COTE GAUCHE DE L'INTERSECTION DE LA RN04

✓ Vu le manque l'approvisionnement du chantier par des moyens matériaux et humains convenables.

✓ Vu l'arrêt des travaux de bitumage.

Vous êtes mise en demeure pour la **douzième** fois afin de redémarrer les travaux et renforcer le chantier par des moyens humains et matériels et achever le projet dans les délais contractuels.

Un délai de **08 jours** vous est accordé dès la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens.

Faute de quoi la commune se réserve le droit de prendre les mesures réglementaires conformément aux dispositions du code des marchés publics.

LE PRESIDENT DE L'APC

Réflexion 15/03/2026

ANEP : 2631004686

République algérienne démocratique populaire

Wilaya d'Oran
Daira Ain Turk
Commune de Mers El Kébir

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15/247 du 02 Dhou El Hijda 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le président de l'assemblée populaire communal de mers el Kébir informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales parues aux quotidiens : **الجمهورية** le 16/02/2026 et **REFLEXION** le 15/02/2026 portant l'objet:

Suivi et réhabilitation de stade proximité à hai Saada (lot travaux)

*la réunion d'ouverture des plis le 24/02/2026 .

*la réunion de commission d'analyse des offres technique le 26/02/2026

*la réunion de commission d'analyse des offres financières le 26/02/2026

Le P/APC annonce l'attribution provisoire de projet comme suit

N°	PROJET	Nom de soumissionnaires	Montant	Délai de réalisation	Remarque
01	Suivi et réhabilitation de stade proximité à hai Saada (lot travaux)	FEID LOUNIS	17 501 032.50	03 mois	-BOUQUET COMPLET OFFRE BIEN DISANTE

Pour les soumissionnaires non retenus, ceux d'entre eux qui sont intéressés, ils sont invités de se rapprocher au niveau du bureau de marches publiques de la commune de Mers el kebir au plus tard 03 jours à compter de la date du premier affichage du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres technique et financier. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la date de premier affichage du présent avis . Conformément au décret présidentiel n° 15/247 du 02 Dhou El Hijda 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Président de l'assemblée populaire communal

Réflexion 15/03/2026

ANEP : 2631004612

ALGER

Une rencontre sur le parcours et l'œuvre d'Abdelkader Alloula

Une rencontre sur le parcours singulier et l'œuvre prolifique de l'homme de théâtre Abdelkader Alloula (1939-1994), a été animée, à Alger, par des académiciens et des universitaires, en présence de la comédienne et fille de ce grand dramaturge qui a marqué le mouvement théâtral algérien.



Par Sanae

Organisée par la Radio algérienne à l'occasion du 32e anniversaire de la disparition (14 mars 1994) de cette grande figure algérienne du 4e Art, cette rencontre, prévue à la diffusion samedi prochain sur les ondes de Radio Culture, a été placée sous l'intitulé : "Alloula: Cavalier des planches, gardien du patrimoine". Les deux parties de cette rencontre commémorative, ont été animées par le directeur artistique du TNA, Djamel Guermi, le président de la Commission scientifique de l'ouvrage récemment paru sous le titre, "Abdelkader Alloula Ladjouad, Les Eternels", le docteur, Abdelhamid Alloulaoui et le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche. La comédienne et fille du regretté dramaturge, Rihab Alloula, le critique et l'enseignant à l'université Alger 2, Ahcène Tlili et le journaliste et critique de théâtre, Boubekeur Sekini, ont également été conviés à cette rencontre. Rihab qui n'avait que 10 ans en 1994, a évoqué son lien avec son père empreint de "compréhension, d'encou-

ragements et de générosité", et a souligné qu'elle continuait encore de découvrir cette figure emblématique du théâtre, ses "élans d'engagement et de dévouement pour l'Algérie à travers la pratique du 4e Art" et via les témoignages de celles et ceux qui l'ont connu. Les intervenants ont rappelé l'"humanisme de l'homme, sa grande disposition à écouter et sa disponibilité à aider", ainsi que ses "préoccupations premières" relatives à la nécessité de "construire un théâtre algérien, authentique dans ses contenus et moderne dans ses formes, fondé sur les bases solides du patrimoine culturel et au service de l'individu et de la société algérienne". Portant "une vision sur l'avenir du théâtre algérien claire et précise, Abdelkader Alloula savait parfaitement ce qu'il voulait", consacrant son œuvre entièrement à la "libération de la pensée de toutes les contraintes" et travaillant avec "une projection clairvoyante et pragmatique" dans chacun des ateliers constituant un spectacle (écriture, mise en scène, scénographie, direction d'acteurs, éclairage, bande son), a-t-on ajouté. "Son souci du détail l'avait poussé jusqu'à parler du "théâtre de

la parole", qu'il ciselait sur les plans, "sémanthique, phonologique et phonétique", ce qui donnait une "uniformité et une ressemblance" du propos dans un rythme "harmonieux de complémentarité" lors de l'interprétation des différents rôles. "Le regretté dramaturge parlait également du "théâtre de l'écoute", après s'être longtemps consacré à étudier et faire des recherches sur la manière dont chaque propos allait être perçu par le récepteur, une quête de simplicité académique où tout devait être dit et transmis avec des corpus basiques de tous les jours, aux propos percutants et bien agencés". Alloula, ont poursuivi les intervenants, "c'est aussi l'agencement dans ses spectacles, de la poésie populaire (à l'instar du Melhoun) œuvrant à promouvoir la culture et le patrimoine algériens, tant sur la forme que dans les contenus, en mettant en valeur les us et les coutumes du peuple". Les invités à cette rencontre ont appuyé leur propos avec plusieurs exemples de pièces dont, "Ladjouad", "Lagoual", "Homk Salim" (adaptée de Journal d'un fou de Nicolas Gogol) et quelques anecdotes et souvenirs vécus avec le regretté.

AFFAIRES RELIGIEUSES :

Emission d'un timbre-poste dédié au Mus'haf Roudoussi

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehti, a supervisé, à Alger, aux côtés du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, l'émission d'un timbre-poste dédié au Mus'haf Roudoussi. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belmehti s'est félicité de "l'émission d'un timbre-poste immortalisant le Mus'haf Roudoussi, dans une atmosphère empreinte de spiritualité coïncidant avec les dix derniers jours du mois sacré de Ramadhan", soulignant que "ce premier exemplaire du Saint Coran imprimé en Algérie constitue l'un de ses symboles scientifiques et religieux les plus importants". "Il est communément appelé Mus'haf El-Djazair dans plusieurs pays africains au regard de la particularité de son écriture maghrébine algérienne, préservée par les oulémas et les aïeux", a-t-il ajouté. "Bénéficiant d'une attention particulière, ce Mus'haf a été réimprimé sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, redevenant ainsi l'un des symboles de l'Algérie indépendante et de son attachement à son référent religieux et à son identité nationale", a poursuivi le ministre, précisant que ce Mus'haf est "largement distribué en Algérie et à l'étranger, notamment dans les pays du Sahel et d'Afrique, où il est très demandé pour la particularité de son écriture et de sa calligraphie". "L'émission de ce timbre-poste constitue un geste symbolique immortalisant l'une des réalisations de l'Algérie en matière d'identité religieuse et culturelle et reflétant le rôle de la Poste dans la documentation des étapes phares de l'histoire du pays et la promotion de ses trésors culturels", a soutenu M. Belmehti. De son côté, M. Zerrouki a indiqué que "l'émission d'un timbre-poste dédié à ce Mus'haf marque une nouvelle étape dans le processus de valorisation du référent religieux et de l'identité culturelle de l'Algérie, notamment en ces dix dernières nuits bénies du mois sacré de Ramadhan". **Rachid**

COMMISSION DES STUPÉFIANTS DE L'ONU

L'Algérie organise une rencontre sur les dangers du cannabis hybride

L'Algérie a organisé, récemment, une rencontre en marge de la 69e session de la Commission des stupéfiants des Nations Unies (CND) à Vienne, avec pour thème : « Cannabis hybride : un danger croissant pour la santé publique et la sécurité nationale », a indiqué un communiqué de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). Cette rencontre, ouverte par l'ambassadeur représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies à Vienne, Larbi Latrèche, a été marquée par une large présence d'ambassadeurs et de diplomates étrangers, de nombreux membres des délégations participant aux travaux de la Commission des stupéfiants, en sus de représentants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), précise le communiqué. Sous la supervision de l'ONLCDT, des experts du ministère de la Justice, du ministère de la Santé et de la Gendarmerie nationale ont présenté des exposés spécialisés portant sur ce thème, "ayant mis en exergue les résultats des analyses de laboratoire effectuées sur le cannabis introduit illégalement en Algérie par ses frontières ouest". Ces analyses "ont révélé, ces dernières années, une tendance à la hausse du taux de la substance à effet psychoactif (THC), ce qui rend ce type de cannabis à haute teneur particulièrement dangereux en termes de dépendance et d'effets négatifs sur la santé mentale et physique, notamment chez les jeunes, qui en sont les principaux consommateurs", lit-on dans le communiqué. **Rachid**

ONPPE :

Une visite aux enfants malades à l'hôpital "Nefissa Hamoud" à Alger

L'Organe national de protection et de promotion de l'Enfance (ONPPE) a organisé, en coordination avec le groupe Algérie Télécom, une visite au service de pédiatrie à l'hôpital "Nefissa Hamoud" (Alger). Lors de cette visite, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, accompagnée des cadres de l'hôpital et du personnel médical, a effectué une tournée dans plusieurs services, notamment le service d'oncologie pédiatrique, l'unité d'hémodialyse pédiatrique, les urgences pédia-

triques, l'unité de médecine interne et l'unité de "court séjour". A cette occasion, des cadeaux et des vêtements de l'Aid ont été offerts aux enfants malades, dans un geste humanitaire visant à leur apporter de la joie, à quelques jours seulement de la célébration de l'Aïd el-Fitr. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, Mme Cherfi a indiqué que cette initiative vient souligner "l'engagement de l'Organe à ancrer la culture de solidarité et d'entraide sociale avec toutes les catégories de la société,

notamment les enfants", rappelant à cet égard que le Plan national de l'enfance 2026-2030, vise à "renforcer la protection et la promotion de l'enfance", et à garantir une prise en charge sanitaire de qualité au profit de cette catégorie sensible". Pour sa part, la cheffe de service Oncologie pédiatrique à l'hôpital "Nefissa Hamoud", Mme Noria Benmouffok, s'est félicitée de cette visite qui, a-t-elle dit, "a redonné le sourire aux enfants malades, ces derniers ayant exprimé leur joie pour les cadeaux reçus". **Sanae**



FRACTURE EN MOTTE DE BEURRE :

Définition, symptômes, traitement

La fracture en « motte de beurre » (ou fracture en torus) est une blessure osseuse très fréquente chez l'enfant, principalement au niveau du poignet.

Il s'agit d'une fracture incomplète où l'os ne se casse pas en deux morceaux, mais s'écrase ou se "gonfle" sous l'effet d'une compression (souvent une chute sur la main tendue). Comme les os des enfants sont plus souples et élastiques, ils ont tendance à se tasser plutôt qu'à se rompre nettement, créant un petit bourrelet visible à la radiographie. Les signes sont souvent plus discrets que pour une fracture classique, ce qui peut parfois faire croire à une simple entorse : Douleur vive localisée (généralement au poignet ou à l'avant-bras) immédiatement après le choc. Gonflement léger ou modéré autour de la zone touchée. Sensibilité importante au toucher sur l'os. Difficulté à utiliser le membre normalement (l'enfant évite de s'appuyer sur sa main ou de porter des objets). Note : Il n'y a généralement pas de déformation visible à l'œil nu car l'os reste stable. C'est une fracture dite stable, ce qui simplifie grandement la prise en charge : Immobilisation légère : Le traitement de référence est le port d'une attelle amovible (souvent munie de velcros) plutôt qu'un plâtre rigide. Durée : L'attelle doit être portée jour et nuit pendant 3 à 4 semaines selon l'âge de l'enfant et les recommandations médicales. Gestion de la douleur : Utilisation d'antalgiques classiques (para-



cétamol ou ibuprofène) les premiers jours. Suivi : Étant donné la stabilité de la lésion, un suivi orthopédique spécialisé n'est généralement pas nécessaire après la pose de l'attelle. Même si c'est une fracture stable, surveillez ces signes d'alerte pendant que l'enfant porte son attelle : Douleur persistante : Si la

douleur ne diminue pas malgré les antalgiques après 48h. Fourmillements ou engourdissement : Si les doigts deviennent bleus, froids ou si l'enfant ne les sent plus (signe que l'attelle est trop serrée). Odeur ou irritation : Si l'attelle provoque des rougeurs importantes ou une macération de la peau.

Boire un jus de citron le matin : mauvais pour la santé ?

Ultra populaire, le citron "fait partie des aliments que je peux facilement recommander" soutient d'embellie la micro-nutritionniste Angélique Houlbert. On conseille d'ailleurs souvent de boire son jus dans un verre d'eau pour bien démarrer la journée. Mais quels effets sur la santé ? Est-ce vraiment bon ? Pour notre interlocutrice, oui. "Boire de l'eau avec un jus de citron le matin permet tout d'abord de s'hydrater pour les personnes qui ne boivent pas suffisamment d'eau" répond notre interlocutrice. La déshydratation peut se manifester par des vertiges, des maux de tête ou encore de la fatigue. Aromatiser son eau avec du citron permet alors de rendre plus agréable ces moments d'hydratation pour les personnes qui n'y penseraient pas assez. Autre bienfait important, le citron est très riche en vitamine C : une vitamine qui agit comme une défense naturelle en stimulant l'énergie, qui permet de mieux assimiler le fer et qui favorise la santé de la peau en luttant contre son vieillissement prématuré puisqu'elle aide à fabriquer du collagène. Le citron contient aussi des acides phénoliques et flavonoïdes lui donnant des propriétés anti-inflammatoires, antimicrobiennes et antioxydantes : "On l'utilise sur les pommes, les bananes, les artichauts ou encore les avocats pour éviter qu'ils ne s'oxydent à l'air libre, le citron est donc un antioxydant dont on peut aussi profiter" argue la micro-nutritionniste sans oublier que "les flavonoïdes présents dans le citron ont des propriétés antioxydantes qui aident à protéger les cellules de notre organisme".

AVC : quelles peuvent être les séquelles chez les personnes âgées ?



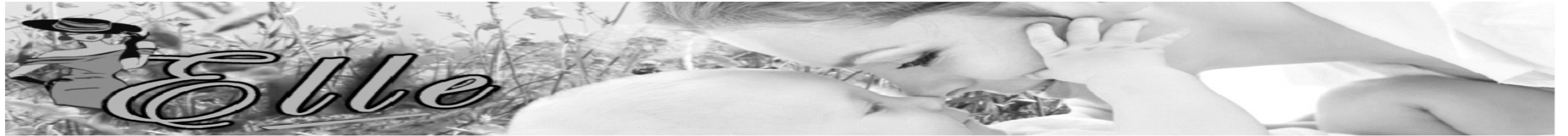
L'accident vasculaire cérébral (AVC) est une urgence médicale dont les séquelles dépendent de la zone du cerveau touchée et de la rapidité de la prise en charge. Chez les personnes âgées, ces séquelles peuvent être plus lourdes en raison d'une récupération cérébrale plus lente. Voici les principales catégories de séquelles observées : Séquelles physiques et motrices C'est la partie la plus visible de l'après-AVC : Hémiparésie ou hémiparésie : Paralysie ou faiblesse d'un seul côté du corps (bras, jambe, visage). Troubles de l'équilibre : Risque de chutes accru, souvent lié à une perte de coordination (ataxie). Dysphagie : Difficultés à avaler, ce qui peut entraîner des fausses routes et une dénutrition. Troubles du langage et de la communication Apha-

sie : Difficulté à trouver ses mots, à parler ou à comprendre ce que disent les autres. Dysarthrie : Difficulté à articuler correctement à cause d'une faiblesse des muscles de la bouche. Troubles cognitifs et de la mémoire Chez les seniors, l'AVC peut aggraver ou déclencher des troubles semblables à la démence : Pertes de mémoire immédiate ou ancienne. Troubles de l'attention et de la concentration. Désorientation dans le temps et l'espace. Séquelles psychologiques et comportementales L'impact émotionnel est souvent sous-estimé : Dépression post-AVC : Très fréquente, elle ralentit souvent la rééducation. Labilité émotionnelle : Passages brusques et incontrôlés du rire aux larmes. Anxiété : Peur permanente d'une récurrence

Allergies : quand faire un prick test et comment se déroule-t-il ?

Les prick-tests se font le plus souvent sur la face antérieure de l'avant-bras, plus rarement dans le dos. La peau est dégraissée avec de l'alcool (car la présence de crème est gênante pour la réalisation de ce test). "On dépose ensuite une goutte de source d'allergène puis on crée une petite effraction de l'épiderme grâce à une petite aiguille très fine en métal ou une petite pointe en PVC". Ces sources d'allergène peuvent être des extraits commerciaux standardisés (poils de chat, pollen de graminées, acariens...), des aliments natifs frais (utilisés sous forme de bouillie ou en prickant déjà l'aliment puis la peau), des médicaments ou des venins d'hyménoptère. On utilise

une aiguille ou une pointe par allergène. Attention : il ne faut pas prendre d'antihistaminiques durant les 5 à 7 jours précédant la réalisation de ces tests. Ces prick-tests sont très sensibles mais non spécifiques. Certains aliments ou médicaments entraînent une libération de l'histamine : c'est le cas des crevettes, de certains antibiotiques par exemple. "Il peut donc y avoir des faux positifs. C'est pourquoi il faut toujours comparer les résultats des tests et l'histoire clinique de l'allergie", précise le Pr Pascal Demoly. Ces tests cutanés peuvent être répétés, notamment chez les enfants qui se sensibilisent petit à petit, et au cours de la vie lorsque les symptômes évoluent.



Réchauffer un plat au micro-ondes : attention à cette erreur courante

Voici les erreurs principales à éviter pour garantir votre sécurité et la qualité de vos aliments : Placer le plat au centre Les ondes forment des motifs de pics et de creux. En plaçant votre assiette sur le bord du plateau tournant, vous permettez au plat de traverser davantage de zones de chaleur, assurant un réchauffage plus uniforme. Réchauffer un plat plusieurs fois C'est une erreur majeure pour l'hygiène alimentaire. Chaque cycle de refroidissement et de réchauffage favorise la prolifération bactérienne. Les experts recommandent de ne réchauffer ses restes qu'une seule fois. Risque : Intoxication alimentaire, notamment avec le riz, les pâtes ou les œufs. Oublier de couvrir le plat Ne pas utiliser de cloche ou de couvercle adapté dessèche les aliments et empêche une cuisson homogène. Le couvercle piège la vapeur, créant une atmosphère humide qui

répartit mieux la chaleur. Utiliser des contenants inadaptés Plastique non compatible : Peut libérer des perturbateurs endocriniens ou des substances toxiques dans la nourriture sous l'effet de la chaleur. Métal ou dorures : Provoquent des arcs électriques et peuvent endommager l'appareil ou causer un incendie. Faïence ou céramique fissurée : L'humidité s'infiltre dans les microfissures, ce qui peut faire éclater le récipient. Réchauffer certains aliments sensibles Certains produits supportent mal ce mode de cuisson : Les légumes riches en nitrates (épinards, céleri) : La chaleur peut transformer les nitrates en nitrites, potentiellement toxiques. Le poulet et les œufs : Le réchauffage inégal peut laisser des bactéries actives. Les piments : La chaleur libère de la capsaïcine qui peut irriter les yeux et les voies respiratoires à l'ouverture de la porte.



Comment utiliser un sèche-cheveux diffuseur ?

Voici la méthode pas à pas pour un résultat digne d'un salon La préparation (Cruciale) Essorage doux : Pressez vos cheveux avec une serviette en microfibre (ne frottez jamais !). Produits coiffants : Appliquez votre crème de définition ou votre mousse sur cheveux bien humides. Démêlage : Faites-le maintenant, car une fois le séchage commencé, on ne touche plus aux boucles. Le réglage de l'appareil Température : Basse ou moyenne. La chaleur excessive détend la boucle et crée des frisottis. Souffle : Vitesse minimale. Un souffle trop fort "éparpille" les cheveux et casse les groupes de boucles (les "clumps"). La technique de séchage Le "Pixie Diffusing" (méthode douce) : Éteignez le sèche-cheveux. Placez une section de pointes dans le bol du diffuseur et remontez vers le cuir chevelu. Allumez l'appareil et restez immobile 30 secondes. Éteignez avant de passer à la section suivante. Cela évite que l'air ne souffle partout pendant le mouvement. La position : Penchez la tête sur le côté ou en avant pour décoller les racines et donner du volume. La finition Le bouton "Air Froid" : Une fois vos cheveux secs à 90%, passez un coup d'air froid sur l'ensemble de la chevelure pour fixer la forme et apporter de la brillance. Ne touchez pas Laissez les cheveux finir de sécher à l'air libre avant de "scruncher" (presser avec les mains) pour enlever l'éventuel effet carton du gel.

Comment porter la robe chemise en hiver ?

La robe chemise en hiver : la fusion entre élégance et chaleur Prisé pour sa polyvalence et son élégance décontractée, la robe chemise a depuis longtemps trouvé sa place dans les garde-robes des amatrices de mode. Facile à porter en été avec une paire de sandales, elle peut, à première vue, sembler inadaptée aux froides journées d'hiver. Cependant, avec quelques astuces et accessoires judicieusement choisis, cette pièce peut se transformer en un incontournable de votre garde-robe hivernale, alliant style et confort. Superposition et épaisseur : maximiser la chaleur L'art de la superposition est la clé pour porter la robe chemise en hiver. Commencez par opter pour des sous-vêtements thermiques ou une fine couche de vêtements près du corps pour préserver la chaleur. Par-dessus, vous pouvez ajouter un pull fin ou un cardigan long pour ajouter de la texture et une couche supplémentaire de chaleur. Cette technique vous permet non seulement de rester au chaud, mais elle offre également une opportunité de jouer avec les couleurs et les motifs, ajoutant ainsi une touche d'originalité à votre tenue. Collants, bottes et autres accessoires hivernaux Les jambes, souvent exposées, sont une préoccupation majeure lorsqu'il s'agit de porter une robe en hiver. Pour y remédier, tournez-vous vers des collants épais, éventuellement thermiques. De couler unie ou à motifs, ils donneront non seulement du caractère à votre look, mais offriront également une protection supplémentaire contre le froid. Côté chaussures, les bottes hautes, qu'elles soient plates ou à talons, sont une option idéale. Elles s'harmonisent parfaitement avec la robe chemise et, combinées à des chaussettes épaisses, elles assurent une isolation optimale. Enfin, ne négligez pas les accessoires comme les écharpes volumineuses, les bonnets et les gants pour parfaire votre tenue tout en garantissant une protection maximale contre les frimas. Choisir le bon tissu et la bonne coupe Toutes les robes chemises ne sont pas créées égales, surtout lorsqu'il s'agit de les porter en hiver. Privilégiez les tissus plus épais comme la flanelle, le coton ou le denim, qui offrent une meilleure isolation. Évitez les coupes trop courtes; une longueur midi ou même maxi peut être à la fois chic et plus adaptée aux basses températures. Les modèles à manches longues sont également préférables, bien qu'une robe chemise à manches courtes puisse être rendue hivernale avec l'ajout d'un pull ou d'un cardigan épais. Sublimez le style de la robe chemise La robe chemise, malgré sa simplicité apparente, offre une toile de fond idéale pour expérimenter avec différents styles.



Ydor zeman w takbar zitouna wa ya9e3od remad nar fi kanana wali rah men la3mor rah ma3ad tareja3 ayamou wali tah mel 3in tah ma3ad ya3la m9amou

Arayech aux Amandes



- **Ingrédients :** Ingrédients pour la farce : (vous pouvez mesurer avec un verre ou un bol) 3 mesures d'amande 3/1 mesure de sucre (vous pouvez réduire à 1/2) 1 c à c de vanille 1 pincée de cannelle en poudre 1 c à c de beurre ou smen Eau de fleur d'oranger pour ramasser la pâte.
- **Préparation :** Mélanger la poudre d'amande, le sucre, la cannelle, la vanille. Ajouter le beurre et mélanger de nouveau pour bien intégrer le beurre à la poudre. Ajouter l'eau de fleur d'oranger progressivement afin d'obtenir une pâte souple. (ni ferme ni molle entre les deux) Façonner des petits boudins). Ingrédients pour la pâte : 3 mesures de farine 1 mesure de smen tempéré 3 c à s de sucre glace vanille 1 pincée de sel 1 verre à thé eau et eau de fleur d'oranger (si besoin ajouter afin de rendre la pâte lisse). Tamiser les poudres, ensuite ajouter le smen. Malaxer bien pour amalgamer le tout. Ajouter le mélange eau et fleur d'oranger et ramasser la pâte, pétrir juste un peu pour la rendre uniforme et homogène. Diviser toute la quantité de pâte en boule de 30 à 35 g selon la taille désirée. Filmer et laisser reposer minimum 1 heure. Abaisser les boules en forme ronde à la main environ 7 cm diamètre. Déposer deux petits boudins de farce en forme de T et refermer les bords et travailler les brins en hauteur, ensuite les allonger et les courber bien pour façonner laarayech. Déposer les gâteaux un peu espacés et enfourner à 180°C pour environ 20 minutes

Comment allaiter un bébé prématuré ?



Comment allaiter un bébé prématuré ? Allaiter un bébé prématuré est un défi physique et émotionnel, mais c'est aussi l'un des meilleurs "médicaments" que vous puissiez lui offrir. Le lait maternel est spécifiquement adapté aux besoins de son système digestif et immunitaire fragile Voici les étapes clés pour réussir ce parcours, souvent différent d'un allaitement classique : Stimuler la lactation tôt (L'or liquide) Comme le bébé ne peut souvent pas téter efficacement au début, vous devrez devenir sa "pompe" : Tirez votre lait rapidement : Idéalement dans les 2 à 6 heures après l'accouchement pour envoyer le signal à votre corps Fréquence : Tirez votre lait 8 à 10 fois par 24 heures (y compris la nuit) pour imiter le rythme d'un nou-

veau-né Le colostrum : Même quelques gouttes sont précieuses. Elles sont souvent administrées au bébé par sonde ou par "soins de bouche" Le contact "Peau à Peau" (Méthode Kangourou) C'est l'étape la plus cruciale pour la transition vers le sein : Placez votre bébé nu contre votre poitrine nue le plus souvent possible Bénéfices : Cela régule la température et le rythme cardiaque du bébé, réduit son stress et booste vos hormones de lactation (ocytocine) Cela permet au bébé de sentir l'odeur du lait et de commencer à "chercher" le mamelon sans pression La mise au sein progressive Un prématuré fatigue vite. La transition se fait par étapes : La tétée "plaisir" : Laissez le bébé lécher le mamelon ou s'endormir dessus après qu'il ait été nourri par

sonde. Cela crée une association positive L'aide à la compression : Pressez doucement votre sein pendant qu'il tète pour l'aider à recevoir du lait sans trop d'effort Le bout de sein en silicone : Parfois utilisé temporairement pour aider le bébé à mieux saisir le mamelon s'il est très petit Suivre les signes de fatigue Un prématuré peut "oublier" de respirer s'il se concentre trop sur la succion. Surveillez : Un changement de couleur (pâleur). Un relâchement total du corps. L'arrêt de la succion. N'hésitez pas à solliciter les infirmières de néonatalogie ou une consultante en lactation certifiée (IBCLC). Elles vous aideront à ajuster les positions (souvent la position "balloon de rugby" ou "transversale" pour bien soutenir la tête du bébé).

Mon enfant a peur des monstres : comment le rassurer ?

De manière générale, lorsqu'un tout-petit a peur de quelque chose, il a tendance à traduire ses craintes en mentionnant la présence d'un "monstre". Pour autant, quand on lui demande de décrire ce monstre ou de le dessiner, on se rend compte qu'il n'a pas réellement d'image précise en tête, notamment avant l'âge de 3 ans. "Faute de réponses suffisantes ou satisfaisantes à toutes ses interrogations, l'enfant imagine. Or, l'imaginaire exagère souvent ce que l'on appréhende sans savoir exactement de quoi il s'agit... Mais ce qui est certain, c'est que, pour l'enfant, la peur est bien réelle!", explique Patricia Chalou dans son livre "Les peurs de l'enfant : comprendre et rassurer", aux éditions Eyrolles. Ce n'est que vers 5-6 ans que l'enfant projette sa peur sur un personnage plus distinct, car à cet âge, les livres et dessins animés lui permettent de nourrir son imagination. Il a peur des monstres avant de dormir : comment le rassurer ? Les parents ne doivent pas laisser leur enfant seul face à ses peurs. L'inciter à se confier à vous en mettant des mots sur ce qui le préoccupe vous permettra de mieux le comprendre et de lui montrer que vous le prenez au sérieux. Expliquez-lui que les monstres ne sont pas dans sa chambre, quitte à vérifier avec lui que personne ne se cache dans le placard ou sous son lit, sans pour autant rentrer dans son jeu... Restez factuels et rassurants en lui disant par exemple : "Les sorcières, les fantômes et les monstres n'existent que dans les livres, les tigres ne vivent que dans la jungle et toi, tu es en sécurité dans ta chambre". Dans son livre "Elever son enfant" (édition Hachette 2015), Marcel Rufo conseille aussi de l'aider à apprivoiser ce qui l'entoure : "Vous pouvez lui apprendre à regarder la nuit, à reconnaître ce qui l'entoure et l'emmener main dans la main faire une promenade nocturne à travers la maison, si besoin avec une lampe de poche".





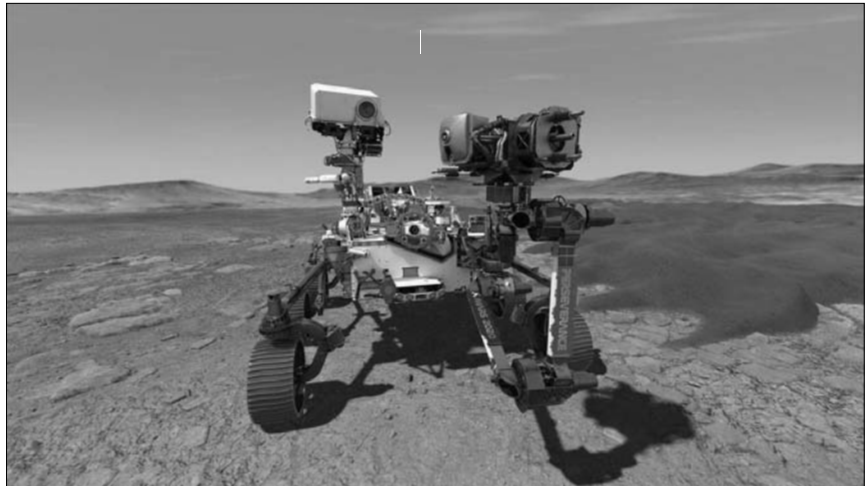
HIGH TECH

Drones 360° invisibles et capture cinématique immersive



Le CES 2026 a présenté des innovations majeures pour la production audiovisuelle : drones sphériques capables de filmer en 360° et de disparaître visuellement grâce à des algorithmes avancés. Exemples : Antigravity A1 et DJI Avata 360. Caractéristiques : Caméras dual-lens 100 MP (souvent Hasselblad) pour une résolution ultra-détaillée. Gimbal infini et stabilisation avancée pour filmer dans toutes les directions sans limitation mécanique. Algorithmes d'invisibilité : suppression automatique des ombres et reflets, permettant au drone de disparaître à l'écran. FPV immersif : lunettes VR pour le contrôle à la première personne et capture immersive. Applications : Cinéma et publicité : captation de scènes dynamiques sans recadrage ni insertion de drone visible. Réalité virtuelle : création d'expériences immersives où le spectateur peut explorer l'environnement à 360° sans interruption. Événements live : concerts, sports extrêmes ou tournages en environnement complexe. Les créateurs bénéficient d'une liberté totale dans la narration visuelle, permettant des angles innovants et des plans impossibles à réaliser auparavant.

Les six technologies révolutionnaires de la NASA pour envoyer des humains sur Mars



La NASA prépare activement des missions habitées vers Mars (exemple de voyage aller-retour en 2039) en développant six technologies critiques testées dès aujourd'hui. Ces avancées visent à rendre possible un séjour de longue durée sur la planète rouge, à plus d'un milliard de kilomètres de la Terre. Production d'oxygène (MOXIE) : L'expérience MOXIE sur le rover Perseverance extrait déjà de l'oxygène de l'atmosphère martienne (CO₂) par électrolyse. Elle produit de l'O₂ pour respirer et fabriquer du carburant. Systèmes alimentaires : Culture de plantes en microgravité et sur Mars (tests sur l'ISS). Objectif : une alimentation variée et nutritive sans réapprovisionnement. Recyclage de l'eau : Systèmes de régénération testés sur l'ISS qui recyclent l'eau, l'air et les déchets à plus de 95 % d'efficacité. Production d'énergie : Réacteurs nucléaires à fission (plus fiables que le solaire pendant les tempêtes de poussière). Ils fourniront une puissance constante pour les habitats et les usines. Combinaisons spatiales : Nouvelles combinaisons autonomes avec monitoring biométrique, protection contre le rayonnement et la poussière mar-

tienne, et support vital pour les sorties extravéhiculaires. Communications laser : Liaison optique à très haut débit pour transmettre images HD et vidéos en temps réel depuis Mars (bien plus rapide que les ondes radio actuelles). Ces technologies sont déjà en phase de validation (CHAPEA, simulations d'un an sur Terre, Perseverance). Elles permettront aux astronautes de vivre, travailler et même fabriquer du carburant sur place grâce à l'atmosphère et à la glace d'eau martiennes. La NASA mise sur un retour d'échantillons et une présence humaine durable d'ici 15-20 ans.

Au prix de 700 millions de dollars, le 2ème avion de combat le plus cher de l'histoire



L'industrie aéronautique américaine s'apprête à accueillir un nouveau géant, un bombardier furtif de nouvelle génération dont le coût unitaire tutoie les sommets. Derrière sa silhouette en aile volante, c'est tout un écosystème stratégique qui se met en

place. Avec un ticket à environ 700 millions de dollars l'unité, le programme affiche des ambitions à la hauteur de son empreinte stratégique. L'appareil vise une production à trois chiffres pour amortir la R&D. Le Pentagone a verrouillé un plafond

de prix pour éviter les dérives historiques observées sur des programmes plus anciens. Cette approche contractuelle garantit une meilleure maîtrise des coûts, tout en conservant une marge d'évolution technologique. Au final, la facture globale inclura aussi des infrastructures, des simulateurs et une chaîne de soutien dédiée. La promesse centrale repose sur une signature radar ultra-faible, optimisée pour les capteurs de dernière génération. L'appareil combine des formes absorbantes et des matériaux composites pour se glisser entre les mailles des défenses adverses. Son architecture ouverte permet d'ajouter de futurs capteurs et de nouvelles munitions sans refondre l'avion. Cette philosophie "plug-and-play" réduit les cycles de modernisation et anticipe les menaces à l'horizon des années 2040.

Autonomie AI avancée et navigation sans GPS

En 2026, l'autonomie des drones a franchi un cap radical. Des modèles comme le Skydio X10 ou les dernières générations de DJI intègrent des systèmes de "Spatial AI", capables de comprendre et d'interagir avec leur environnement en temps réel. Ces drones combinent : Vision par ordinateur avancée : reconnaissance d'objets, détection de personnes, identification de plaques et obstacles jusqu'à 250 m. Fusion de capteurs multiples : LiDAR pour la cartographie 3D précise, caméras thermiques pour la vision nocturne ou en conditions de faible luminosité, et radar pour détecter les obstacles mobiles. Navigation GPS-denied : même en l'absence de signal GPS — typique des forêts denses, villes très construites ou zones de conflit — le drone peut planifier et ajuster sa trajectoire automatiquement. Applications concrètes Inspection d'infrastructures critiques (ponts, pipelines, lignes électriques) sans risque pour les humains. Surveillance de zones sensibles pour la défense, même dans les environnements où le GPS est brouillé. Missions industrielles autonomes, comme l'inventaire de grandes installations ou la cartographie de sites complexes.



FOOTBALL - COUPE DU MONDE 2026

Petkovic dévoilera la liste pour le Guatemala et l'Uruguay mercredi



Par Rachid

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, dévoilera la liste des joueurs retenus pour les deux matchs amicaux face au Guatemala et à l'Uruguay, mercredi prochain lors d'une conférence de presse prévue à la salle "Mohamed Sellah" du stade Nelson-Mandela de Baraki (21h00), dans le cadre des préparatifs pour la Coupe du monde 2026 (11 juin- 19 juillet),

a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dans un communiqué publié sur son site officiel. Le test face au Guatemala se jouera le vendredi 27 mars au Stade Luigi Ferraris de Gènes, alors que le rendez-vous face à l'Uruguay de Federico Valverde (Real Madrid), est prévu le mardi 31 mars à l'Allianz Stadium de Turin. Le coup d'envoi des deux matchs est programmé à 20h30 (heure algérienne). La sélection algérienne reprendra ainsi du service à l'occasion de la fenêtre internatio-

nale du mois de mars, deux mois après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avant de s'incliner face au Nigeria (2-0). Les "Verts" disputeront un autre match amical, le mercredi 3 juin face aux Pays-Bas au stade de Rotterdam (19h45, heure algérienne), soit quelques jours avant leur départ pour les Etats-Unis, pour prendre part au Mondial, où ils figurent dans le groupe J en compagnie de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie.

FOOTBALL - ÉQUIPE NATIONALE

Petković a tranché, Luca Zidane sera le gardien numéro ... !

À un peu plus d'un an de la Coupe du monde 2026, certaines orientations commencent déjà à se dessiner au sein de l'Algérie. Le travail entamé par Vladimir Petković depuis sa prise de fonction vise notamment à stabiliser plusieurs secteurs du jeu, dont celui, longtemps sensible, du poste de gardien de but. Pendant plusieurs années, la succession de Raïs M'Bolhi avait alimenté les débats, tant le vétéran avait

marqué l'histoire récente de la sélection. Aujourd'hui, la hiérarchie semble toutefois se préciser progressivement. Selon plusieurs indications concordantes, le sélectionneur bosnien aurait désormais une idée assez claire du profil sur lequel il souhaite s'appuyer pour les grandes échéances à venir. Dans cette logique, Luca Zidane apparaît de plus en plus comme la solution privilégiée pour garder les cages

de l'Algérie lors du prochain rendez-vous mondial. Le gardien de Grenade, déjà présent dans les derniers rassemblements, aurait convaincu le staff technique par sa sérénité dans les moments clés ainsi que par son aptitude à s'intégrer dans le projet de jeu voulu par Petković. L'ascension du portier de 26 ans s'inscrit dans une dynamique amorcée lors des dernières compétitions internationales. **Sanaa**

FOOTBALL - LIGUE 1

Deux matchs à huis clos pour le CRB et l'ESM

La commission de discipline de la Ligue nationale du football professionnel (CD/LFP) a annoncé avoir infligé deux matchs à huis clos au CR Belouizdad et à l'ES Mostaganem pour diverses infractions au cours de leurs derniers matchs. Dans le cas du CRB, c'était pour utilisation et jet de jeux pyrotechniques sur le terrain, en occasionnant des dommages physiques aux

joueurs de l'équipe adverse", lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie disputé le 3 mars courant et remporté (3-2) contre le Mouloudia d'Alger. Le capitaine belouizdadi, Abderraouf Benguit s'est vu infliger lui aussi deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour avoir essayé de faire sortir les joueurs du terrain à un moment donné dudit match. Pour sa part, l'ESM a été

sanctionnée relativement à diverses infractions au code disciplinaire lors de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis. Le club mostaganemois a été sanctionné de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, par rapport aux différents actes de vandalisme perpétrés par ses supporters dans les tribunes, suite à la lourde défaite à domicile face au MC Alger (5-0). **Rachid**

FOOTBALL (LIGUE 1)

Le Mouloudia remis en ordre de marche

Le MC Alger a remporté une victoire maîtrisée face au Paradou AC grâce aux buts de Bangoura et Naidji. Le Mouloudia peut dire qu'il s'est désormais remis en ordre de marche. Les Mouloudiens ont su gérer leur avance avec sang-froid, résistant aux tentatives pacifiques de réduire l'écart. Ils ont démontré leur solidité et leur détermination, envoyant un message clair à leurs concurrents dans la course au titre tout en confirmant leur statut de leader incontesté. Pourtant, ce n'était pas évident. En effet, sous une chaleur lourde et dans un stade du 20-Août presque vide, le MC Alger et le Paradou AC ont entamé leur confrontation sur un rythme prudent. Malgré ce contexte particulier, les Vert et Rouge ont su maîtriser les débats face à une équipe du Paradou en manque de confiance. Pour surprendre son adversaire, le coach Mokwena a opté pour deux pivots au milieu avec Benkhemassa et Zougrana, un choix qui a donné de la stabilité au 4-3-3 mouloudéen. Le MCA se montre dangereux dès la 15e minute sur un corner de Helaimia repris de la tête par Menezla au-dessus de la transversale. Deux minutes plus tard, le PAC obtient un coup franc que Bouziani exécute et qu'islam reprend de la tête, mais le ballon passe à côté. À la 20e minute, Tabti tente sa chance, mais son tir trop écrasé ne pose aucun problème. À la 22e minute, Naidji joue un coup franc excentré en deux temps, facilement capté par le gardien. Une minute plus tard, Aït El Hadj centre vers Kohli mais Ramdane anticipe bien et capte le ballon. Le tournant intervient à la 24e minute lorsque Naidji est fauché dans la surface. Après consultation de la VAR, l'arbitre désigne le point de penalty. À la 28e minute, Bangoura transforme malgré la main du gardien et ouvre la marque. **Sanaa**

KARATÉ - TOURNOI PREMIER LEAGUE DE ROME

L'Algérienne Cylia Ouikène qualifiée en finale

La karatéka algérienne Cylia Ouikène (-50 kg) s'est qualifiée pour la finale du tournoi international "One Premier League de Rome", en s'imposant face à l'Italienne Legitimio Ludovica (2-1), en demi-finale disputée vendredi à Rome. Versée dans la poule N6 de sa catégorie, la championne algérienne a entamé sa participation par trois victoires consécutives lors de la phase de groupes. D'abord face à la Turque Ozdemir Muserrif sur le score de 1-0, puis face à la Mexicaine (9-1), avant de terminer la phase de poules face à l'Italienne Agus Asia (2-0), se qualifiant ainsi pour les quarts de finale du tournoi international. En quarts de finale, l'Algérienne de 22 ans s'est imposée devant la représentante de Taipei, Chan Hsin-Yu (1-0). La championne algérienne, actuellement classée 3e mondiale, défiera en finale prévue ce dimanche la Vénézuélienne Salazar Yorgelis avec l'objectif d'arracher la médaille d'or de cette prestigieuse compétition internationale. De son côté, Louisa Abouriche (-55 kg) affrontera dimanche la Russe Sofia Liaskalo pour la médaille de bronze, après avoir été éliminée et par l'Italienne Lallo Viola (5-1), pour le compte des demi-finales disputées vendredi. La sélection algérienne de Karaté Do s'est engagée avec sept athlètes (4 messieurs et 3 dames) au tournoi "One Premier League de Rome", en présence des plus grands champions mondiaux dans la spécialité Kumité. Les autres représentants algériens dans cette compétition sont Rayane Sekouar (-50 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg) chez les dames, ainsi que Hocine Daikhi (+84 kg), Anis Helassa (-67 kg), Faleh Midoune (-84 kg) et Oussama Zaid (-75 kg) chez les messieurs. Ces derniers feront incessamment leur entrée en lice dans la compétition, avec l'objectif de se qualifier pour la phase finale, avant de viser le podium. **Rachid**



OLYMPIQUE LYONNAIS (FRANCE)

L'Espagne s'alarme du traitement médiatique d'Endrick en France



Vu d'Espagne, on a du mal à comprendre le traitement médiatique très exigeant envers Endrick. Il suffit d'aller faire un tour en Espagne pour constater que le traitement d'Endrick par la presse française choque nos voisins pyrénéens. « Endrick, il y a un problème », écrit AS. « La situation d'Endrick est très grave », lâche même Mundo Deportivo qui ne comprend pas pour-

quoi le Brésilien dérange autant alors qu'il aligne « des statistiques impressionnantes, certes, mais qui ne disent pas tout ». « Le club lyonnais compte désormais une véritable star dans ses rangs », justifie le quotidien, pourtant pro-Barça. Du côté de AS, média réputé pour sa proximité madrilène, on ne comprend pas la note de 4 attribuée par L'Equipe après le nul de l'OL au

Celta de Vigo en 8e de finale aller de Ligue Europa. C'est une note médiocre, se désole le quotidien espagnol, alors que le Brésilien a tiré son équipe d'un mauvais pas en égalisant en fin de rencontre, certes avec l'aide d'une grossière erreur de main du portier galicien. « Le Brésilien s'est montré une fois de plus agaçant », a résumé le média français.

FOOTBALL (ITALIE)

La Juventus pense déjà au remplacement de Vlahović

La Juventus pourrait viser Serhou Guirassy. L'attaquant du Borussia Dortmund attire aussi l'attention de l'AC Milan. Le mercato estival commence déjà à se dessiner dans les bureaux des grandes formations européennes. En Italie, la Juventus travaille

activement sur plusieurs scénarios afin de renforcer son secteur offensif tout en gérant des dossiers importants. L'un d'eux concerne l'avenir de l'attaquant serbe Dusan Vlahović. La situation du Serbe pourrait influencer directement la stratégie du club tur-

nois sur le marché des transferts. Dans ce contexte, un nom attire de plus en plus l'attention : celui de Serhou Guirassy. L'attaquant du Borussia Dortmund figure parmi les options étudiées par plusieurs clubs de premier plan, notamment en Serie A.

PSG (FRANCE)

Les lourdes accusations de Joan Laporta sur Dro Fernández

Lancé dans sa campagne pour sa réélection à la présidence du FC Barcelone, Joan Laporta multiplie les sorties médiatiques. Il a été question du départ de Dro Fernández au PSG. Le candidat Joan Laporta ne s'arrête plus. Depuis plusieurs jours, le président du FC Barcelone, candidat à sa réélection, multiplie les sorties médiatiques de l'autre côté des Pyrénées. Ce vendredi, il s'est exprimé au micro de Jijantes. L'occasion de passer en revue divers sujets. Il a notamment été ques-

tion des travaux pour installer un toit sur le Camp Nou en 2027 ou encore de la fameuse affaire Negreira, dans laquelle son nom est ressorti. « Nous espérons que le juge acquittera le Barça et que ceux qui ont calomnié le Barça feront face à leurs responsabilités. » Ensuite, le dirigeant espagnol a été interrogé sur l'effectif actuel et sur le mercato qui pointerait le bout de son nez dans quelques semaines. Il a tout d'abord fait un point sur le dossier Marcus Rashford. Un élé-

ment prêté par Manchester United. « Il a un niveau de passes décisives et de buts dont nous sommes très satisfaits. On pourrait prolonger davantage le prêt, cela dépend de ce que veut Deco. Je pense qu'on peut trouver une autre formule, on verra selon les possibilités mais tout le monde est content de lui, il s'est très bien intégré, on l'aime beaucoup. Nous verrons. » Toujours dans le secteur offensif, il a botté en touche concernant la piste Dusan Vlahovic.

ATLÉTICO MADRID (ESPAGNE)

La réponse de Simeone sur l'avenir de Julian Alvarez

L'Atlético de Madrid n'a fait qu'une bouchée de Tottenham. Plombé par les erreurs de sa défense et les boulettes d'un Antonin Kinsky qui a réalisé un match cataclysmique qui va le suivre pendant longtemps, le club londonien s'est incliné lourdement (5-2). En forme, Julian Alvarez s'est offert un doublé. Au-delà de cette performance, l'attaquant argentin s'est surtout illustré après la rencontre. Interrogé par les médias, le buteur de 25 ans a ouvert publiquement la porte à un départ cet été. Une déclaration qui a fait jaser en Espagne et sur laquelle a été interrogé Diego Simeone ce vendredi en conférence de presse. L'occasion pour El Cholo de désamorcer la polémique à travers une sortie évasive : « Je comprends toutes vos questions. Nous avons battu Bruges et, pour vous, le meilleur joueur sur le terrain était Oblak. Ce qui est resté, c'est qu'Oblak avait arrêté un superbe tir. Nous avons battu Barcelone et la une des journaux annonce que Griezmann pourrait partir. Griezmann reste avec nous et il jouera la finale. Nous avons gagné l'autre jour et la question est de savoir si Julián peut partir ou s'il peut rester. Julián a fait des déclarations justes.

CHELSEA (ANGLETERRE)

Pedro Neto écope d'un match de suspension

L'international portugais Pedro Neto a écopé d'une suspension d'un match et d'une amende d'environ 81 000 euros pour « faute de conduite survenue après son expulsion » lors du choc de Premier League contre Arsenal, le 1er mars dernier. Lailier des Blues, sorti à la 70e minute, avait « Tardé à quitter le terrain et/ou utilisé des mots abusifs envers l'arbitre et ses assistants », selon les accusations officielles. Neto a admis les faits, et une commission réglementaire indépendante a prononcé ces sanctions après audience. En plus de son expulsion, qu'il a déjà purgé, Pedro Neto manquera donc un match supplémentaire. À noter que cette suspension n'a rien à voir avec l'incident survenu contre le PSG, en Ligue des Champions (5-2). Pour rappel, le Portugais n'a pas hésité à bousculer un ramasseur de balle qui n'allait pas assez vite pour lui rendre le ballon. Le joueur s'était excusé dans la foulée et une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre du joueur des Blues.

FC BARCELONE (ESPAGNE)

Joan Laporta se moque de Victor Font pour Haaland

Joan Laporta semble mis sous pression ces dernières semaines, et ce n'est pas par hasard. En effet, les élections présidentielles au sein du FC Barcelone approchent de plus en plus, et le président catalan fait face à un adversaire difficile à gérer : Victor Font. Par ailleurs, comme le révélait Sport hier après-midi, sa direction sportive avait quitté l'hôtel de Manchester City à Madrid, où le PDG et le directeur sportif des Anglais étaient en discussions pour évoquer l'avenir d'Erling Haaland. L'objectif étant de l'amener en Catalogne s'il venait à être élu. Cependant, la représentante du joueur de 25 ans, Rafaela Pimenta, avait été catégorique, soulignant que son contrat avait été prolongé il y a peu. Impossible de le faire signer chez le leader du championnat, Laporta a donc pris du plaisir à se moquer de lui quelque temps après. « L'agent du joueur a déjà démenti M. Font. Cette fausse information que M. Font a construit est donc inutile. » a-t-il notifié à la source. Une prise de parole osée, crue, avec une pointe d'humour, qui met encore du piment entre les deux hommes, alors que la présidence du club de Liga n'est pas encore connue.

Auto-Moto



Maxus Deliver 7 et Deliver 9 : les fourgons diesel qui bousculent le marché



Un artisan, un déménageur ou une société de livraison en quête d'un fourgon diesel économique en carburant sur la durée ne doit pas se limiter à la conso pure du véhicule. L'idée ? Se pencher sur l'équilibre entre consommation, charge/volume utiles, prix d'achat. Pour un professionnel enchaînant les kilomètres, les charges lourdes et les interventions, les fourgons utilitaires diesel Deliver 7 et Deliver 9 constituent une solution particulièrement adaptée. Côté espace de chargement, ce fourgon diesel éco-

nomique soigne les cotes utiles avec 2 913 mm de longueur, 1 800 mm de largeur maximale et 1 390 mm entre les passages de roue. De quoi loger sans mal palettes, établis modulaires, autres rayonnages. Sous le capot, un moteur 2.0 diesel Euro VI E de 150 ch (110 kW) pensé pour encaisser la charge, les trajets soutenus associé à une boîte manuelle à 6 rapports, pour une vitesse maxi de 160 km/h. Maxus a compris que le fourgon n'est plus seulement un outil de transport. C'est un véritable poste de travail

mobile. Le Deliver 7 offre trois places à l'avant avec cloison acier complète pour préserver l'espace de chargement, un niveau de confort moderne, une connectivité à jour. Côté sécurité, le fourgon diesel pour professionnel coche quasi toutes les aides dernier cri. Le Deliver 9, c'est le gros bras de la gamme de fourgons utilitaires diesel Maxus. Il vise clairement les activités pour lesquelles un grand fourgon diesel s'impose : déménagement, transport de racks complets, de matériel de chantier, etc.

De la puissance sans frein pour la nouvelle Triumph Trident 660

Lancée en 2021, la Trident 660 a d'abord évolué sur le plan électronique avant de se retrouver profondément modifiée pour le millésime 2026. S'est-elle bonifiée avec les années ? À peine sortie, la Trident 800 voit arriver à ses côtés une nouvelle représentante de la famille : la 660. Enfin nouvelle, façon de dire. Déjà au catalogue, elle évolue conséquemment malgré les apparences assez similaires. Apparue en 2021, elle s'est rapidement fait une bonne place dans le cœur des jeunes permis aussi bien qu'après des amateurs de moto modeste et lookée rétro. Sans oublier les amateurs de trois cylindres. Après les grosses améliorations, une refonte en profondeur, notamment moteur. Revue une première fois en 2025 après quatre ans d'une carrière bien remplie, la Trident 660 adopte alors une connectivité Bluetooth (donc de l'info divertissement et la possibilité d'afficher un GPS) et surtout une centrale inertielle, bien entendu accompagnée de ses corollaires : un ABS actif en courbe, un contrôle de traction plus fin dans ses réactions et surtout relié aux modes de comportement, porté à 3 contre 2 auparavant.

Un nouveau look plus sportif pour le Ducati Monster V2



Dévoilé en fin d'année dernière, le Ducati Monster V2 est la cinquième génération du roadster star de la gamme du constructeur de Bologne. Pour ajouter une touche sportive à sa palette, le Monster est désormais proposé dans une nouvelle livrée Sport.

Mais il va falloir sortir le porte-monnaie. Depuis son apparition au Salon de l'automobile de Cologne en 1992, le Ducati Monster a fait du chemin, et acquis un statut à part dans la gamme du constructeur italien. Le roadster, dont la cinquième généra-

Le Porsche Cayenne S électrique a la meilleure autonomie ?



Le nouveau Porsche Cayenne S électrique de 544 chevaux se positionne entre le Cayenne de base et le Cayenne Turbo. Plus puissant que l'entrée de gamme, il possède les mêmes batteries mais affiche une autonomie maximale supérieure d'après la fiche technique. Comment est-ce possible ? Sans surprise, Porsche élargit déjà la gamme de son nouveau Cayenne électrique, d'abord dévoilé en version de base (408 chevaux et 442 chevaux en mode « launch control ») et en variante Turbo (857 chevaux et 1 156 chevaux en mode « launch control »). Le Cayenne S possède comme le Cayenne de base deux moteurs (un sur chaque train) et développe 544 chevaux en puissance maximale permanente (666 chevaux en pic pendant le launch control). Son moteur arrière est refroidi via un circuit d'huile, exactement comme celui du Cayenne Turbo haut de gamme et contrairement à celui du Cayenne de base. Ce nouveau Cayenne S Electric ne va évidemment pas jusqu'à embarquer de série toutes les options dynamiques : le Porsche Torque Vectoring Plus reste en option de même que les freins carbone-céramique, le pack Sport Chrono et le Porsche Active Ride permettant de piloter indépendamment chacune des roues via des bras motorisés. Porsche annonce un 0 à 100 km/h abattu en 3,8 secondes et une vitesse de pointe de 250 km/h, contre 4,8 secondes et 230 km/h pour le Cayenne de base.

tion a été dévoilée en fin d'année dernière, repose aujourd'hui sur le nouveau moteur V2 de 890 cm3 offrant 111 chevaux de puissance à 9 000 tr/min pour un couple maxi de 91,1 Nm à 7 250 tr/min. Un bloc qui délivre plus de 80 % de son couple maximal entre 4 000 et 10 000 tr/min. Ce nouveau Monster, largement revu pour 2026, se veut aussi plus épuré, sportif et compact avec le phare avant full LED enveloppé par les « épaules » du réservoir, la selle commune au pilote et au passager et la boucle arrière courte et légère. Le revêtement des flancs rejoint la selle, qui est plus étroite et est désormais perchée à 815 mm. Pour accentuer le côté sportif du roadster, Ducati présente maintenant une livrée Sport inédite, rejoignant le Rouge Ducati et le Blanc Iceberg déjà dévoilés précédemment.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

avec violence tour à tour	assiette creuse marque de fatigus	bien installée mot de diplôme	énoncera zone à voir	convoita en bonne forme	partie d'église	zèbrerais pas floue du tout
parvien- dras vêtement de pluie		botte de l'Europe situation illicite			outil de soudeur retraite isolée	le titane en chimie
pris dans le sable passage étroit			furibond niveau bas de fleuve			marque d'infinifit constant
avion rapide	article de souk pianote-ras	défalque les tiens	boule de Hollande ville de Chaldée		iridium en symbole	produit de rucher
dévore- ras crias tel l'oiseau	boîte de rangement réfutées			coup de judok a robes indiennes	interviens	
fête hivernale touché			qaine de diamant sculpture		refuge d'oisillons	pousse- ras à bout
flan du Finistère	côté rose le matin endos- sera	point de saignée feras des tresses		pareil en petit effet au billard	avala sorbieron transpa- rence	résista
pillage déraquer les ron- ceraias	manche de pinceau dorloter	respon- sable utilité		grande capitale		c'est le neptu- nium paraît
mise sur l'autre	groupe de denrées		traite au bloc épouse d'Adam	résidu géniteurs		salajre
moyen de défense	filet saillant note de musique		poignon d'orfèvre bison du passé		loup de mer degré d'acidité	
nids d'aigles		change l'air de la pièce			courba	
			munies d'un appât			

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU

DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40./ Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL

BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-

RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR

ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM

ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES

ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-

DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-

NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MA-

DANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Déplacements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	05:51
Chourouq	07:23
Dohr	13:11
Asr	16:28
Maghreb	19:08
Isha	20:21

ORAN

Fajr	05:54
Chourouq	07:25
Dohr	13:14
Asr	16:03
Maghreb	19:09
Isha	20:25

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCCEN - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TËMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TËMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
13°C Ressenti: 12°C Averses de pluie dans les alentours 10 km / h Nord-Est Risque de pluie : 72% - 0.0 mm Humidité : 86% Pression : 1024 hPa Visibilité : 10 km	15°C Ressenti: 14°C Partiellement nuageux 14 km / h Nord Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 74% Pression : 1022 hPa Visibilité : 10 km	14°C Ressenti: 13°C Ensoleillé 13 km / h Nord Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 83% Pression : 1023 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
12°C Ressenti: 12°C Averses de pluie dans les alentours 7 km / h Nord Risque de pluie : 100% - 0.1 mm Humidité : 88% Pression : 1024 hPa Visibilité : 10 km	15°C Ressenti: 15°C Averses de pluie dans les alentours 13 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 60% - 0.0 mm Humidité : 70% Pression : 1023 hPa Visibilité : 10 km	13°C Ressenti: 13°C Ensoleillé 9 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 80% Pression : 1023 hPa Visibilité : 10 km

MÉTÉO

IRAK

Attaque à la roquette contre l'ambassade des USA

L'ambassade des États-Unis à Bagdad, la capitale irakienne, a été visée par une attaque à la roquette tôt samedi, ont rapporté les médias locaux, citant une source sécuritaire. La source a indiqué à l'agence Shafaq News que l'attaque avait entraîné la destruction complète du système de défense aérienne C-RAM de l'ambassade, utilisé pour intercepter les roquettes et projectiles entrants. Aucun bilan immédiat concernant des victimes n'a été communiqué, et les responsables américains ne se sont pas encore exprimés sur l'incident. Depuis que l'entité sioniste et les États-Unis ont mené des frappes conjointes contre l'Iran le 28 février, faisant environ 1 200 morts, dont l'ancien guide suprême Ali Khamenei, des hostilités se sont intensifiées. L'Iran a riposté par des frappes de drones et de missiles ciblant l'entité sioniste, la Jordanie, l'Irak et des pays du Golfe abritant des installations militaires américaines.

Anadolu Ajansi

PAYS-BAS

Explosion endommage une école juive à Amsterdam

Une explosion a eu lieu dans la nuit, endommageant une école juive à Amsterdam, aux Pays-Bas, ont rapporté les médias locaux samedi. La police et les services d'incendie sont rapidement intervenus, et les dégâts dans cette école située dans un quartier résidentiel huppé du sud de la capitale néerlandaise sont restés limités, a déclaré la maire Femke Halsema, selon le quotidien néerlandais AD. La police examine également des images de caméras qui pourraient montrer la personne ayant déclenché l'explosif. « C'est un acte de lâche agression contre la communauté juive », a déclaré la maire. « Une école doit être un lieu où les enfants peuvent suivre leurs cours en toute sécurité. Amsterdam doit être un lieu où les Juifs peuvent vivre en sécurité ». Anadolu Ajansi

ZAMBIE

Deux décès et 17 nouveaux cas de choléra en 24h

Les autorités zambiennes ont annoncé deux décès et 17 nouveaux cas de choléra survenus au cours des dernières 24 heures, appelant les citoyens à prendre des précautions pour éviter la propagation de la maladie. Selon l'Institut national zambien de santé publique (ZNPHI), 14 des nouveaux cas ont été enregistrés à Lusaka, la capitale, tandis que les trois autres ont été signalés dans le district de Mpulungu, au nord de la Zambie, le long des rives du lac Tanganyika. « Les deux décès ont été enregistrés dans le quartier de Kanyama à Lusaka », a déclaré Doreen Shempela, directrice de la politique de santé publique, de la diplomatie et de la communication au ZNPHI, lors d'une intervention à la télévision d'État. Shempela a précisé que les autorités sanitaires poursuivent leur collaboration avec des partenaires pour renforcer la capacité des laboratoires, la surveillance et le traitement de la maladie, qui connaît généralement une recrudescence pendant la saison des pluies. Anadolu Ajansi



IRAN

Les exportations de pétrole depuis l'île de Kharg continuent

Malgré une frappe américano-israélienne menée tôt samedi matin sur l'île de Kharg, principal terminal d'exportation pétrolière de l'Iran dans le Golfe Persique, les opérations d'exportation de brut continuent de se dérouler sans interruption. C'est ce qu'a affirmé avec insistance Ehsan Jahanian, gouverneur adjoint de la province de Bushehr, dans une déclaration exclusive transmise aux médias d'État iraniens.

Par Rachid

« Les activités des compagnies pétrolières à ce terminal d'exportation se poursuivent normalement malgré l'attaque américano-sioniste tôt samedi », a déclaré le responsable provincial. Il a ajouté que « les opérations d'exportation et d'importation ainsi que les activités des entreprises basées sur l'île se déroulent normalement ». Jahanian a également tenu à rassurer la population : « La vie quotidienne et les activités habituelles des habitants se poursuivent pleinement ». Selon lui, l'attaque n'a fait « aucune victime parmi le personnel militaire, les employés des entreprises ou les habitants de l'île de Kharg ». Aucune information officielle n'a été communiquée sur d'éventuels dégâts matériels, mais les autorités iraniennes insistent sur le fait que les infrastructures pétrolières essentielles n'ont pas été touchées. L'île de Kharg, située à une centaine de kilomètres au large des côtes iraniennes dans le Golfe Persique, constitue le poumon économique du régime de Téhéran. Ce petit territoire de 12 kilomètres carrés, transformé depuis les années 1960 en gigantesque hub pétrolier, traite entre 90 et 95 % des exportations de brut iranien. L'an dernier, il a permis l'acheminement d'environ 1,7 million de barils par jour vers les marchés asiatiques, principalement la Chine, l'Inde et la Corée du Sud. Les installations comprennent plusieurs jetées en eau profonde, des réservoirs géants d'une capacité totale dépassant les 20 millions de barils, des pipelines sous-marins et un complexe de raffinage secondaire. Kharg représente non seulement la principale source de devises du pays – plus de 80 % des revenus pétroliers passent par cette île –

mais aussi un symbole de la résilience iranienne face aux sanctions internationales et aux pressions militaires. Vendredi soir, le président américain Donald Trump avait pourtant haussé le ton de manière spectaculaire. Dans une déclaration diffusée depuis la Maison Blanche, il avait affirmé que les États-Unis avaient « détruit toutes les cibles militaires sur l'île de Kharg » et menacé explicitement de frapper l'infrastructure pétrolière elle-même si l'Iran continuait à bloquer le détroit d'Ormuz. « Si les ayatollahs persistent à fermer le détroit, nous frapperons Kharg directement. Leurs tankers ne passeront plus », avait déclaré Trump, utilisant une rhétorique particulièrement belliqueuse. Cette menace intervient dans un contexte de tensions extrêmes qui ont débuté le 28 février dernier avec une série de frappes conjointes israélo-américaines sur le territoire iranien. Depuis le 1er mars, l'Iran a en effet pratiquement fermé le détroit d'Ormuz, artère vitale par laquelle transite près de 20 % du pétrole mondial. Cette décision fait suite aux attaques du 28 février qui, selon les autorités iraniennes, ont fait environ 1 300 morts, dont l'ancien Guide suprême Ali Khamenei. Les hostilités n'ont cessé de s'aggraver depuis. Téhéran a riposté avec une campagne massive de drones et de missiles balistiques visant non seulement l'entité sioniste, mais aussi la Jordanie, l'Irak et plusieurs pays du Golfe hébergeant des bases américaines. Ces contre-attaques ont provoqué des pertes humaines civiles et des dégâts importants sur des infrastructures non militaires, selon des sources occidentales.